



CANEVAS DE RAPPORT DES PROJETS FINANCES PAR L'INITIATIVE POUR LA FORET DE L'AFRIQUE CENTRALE (CAFI)¹

Les obligations de rapportage (narratif et financier) pour les projets recevant des financements CAFI et FONAREDD sont rappelées dans une note disponible publiquement [ici](#)

Rapport annuel

Période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025



¹ Ce canevas est relatif à la présentation des rapports annuel et semestriel des organisations de mise en œuvre des programmes financés par CAFI, y compris via le FONAREDD en RDC. Les rapports annuels couvrent la période du 1er janvier au 31 décembre. Les rapports semestriels couvrent la période du 1er janvier au 30 juin.

Rapport annuel
Période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

Titre du projet :	Campagne de verdissement et de sensibilisation en milieu urbain au Gabon : Inspirer une communauté urbaine saine et engagée par le biais d'arbres, d'espaces verts, d'un mode de vie sain, de l'éducation et d'opportunités d'emploi.
Numéro de référence MPTF du projet :²	00133387
Organisation de mise en œuvre :	Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)
Rapport soumis par : Nom : Titre : Organisation : Adresse email :	Rokya YE DIENG Représentant Résident PNUD rokya.diang@undp.org Marco Patricio Zambrano Restrepo, Représentant Résident de l'UNESCO au Gabon mp.zambrano-restrepo@unesco.org
Contact en cas de besoin de clarification : Nom : Titre : Organisation : Adresse email :	Aline DA SILVA Spécialiste Biodiversité PNUD aline.da.silva@undp.org Thomas MALAGA Administrateur National du Programme Sciences Exactes et Naturelles UNESCO tj.malaga@unesco.org

Veuillez indiquer si ce rapport a été approuvé par le comité de pilotage du projet :

Oui

Non X

Si non, date anticipée d'examen en comité de pilotage du projet : Il est prévu de faire valider le rapport annuel lors du prochain Comité de Pilotage de 2026.

Liste des acronymes

ANPN : Agence nationale des Parcs nationaux

ARW : Arboretum Raponda Walker

BGCI : Botanic Gardens Conservation International / Réseau international des jardins botaniques

COFIL : Comité de Pilotage

CTRI : Comité pour la Transition et la Restauration des Institutions

EDD : Education au Développement Durable

FEM : Fonds pour l'Environnement Mondial

FMCT : Façade Maritime du Champ Triomphal

HACT : Harmonized Approach for Cash Transfers / Approche harmonisée pour les transferts de fonds

MEN : Ministère de l'Éducation nationale, chargé de la formation civique

MINEF : Ministère des Eaux et Forêts, chargé du Conflit homme-faune

MPTFO : Multi-Partner Trust Fund Office

ODD : Objectifs de Développement Durable

PBRs : Paiements Basés sur les Résultats

PNUD : Programmes des Nations Unies pour le Développement

PPG : Project Preparatory Grant

PTBA : Plan de Travail Budgétisé Annuel

PTT : Plan de Travail Trimestriel

TDRs : Termes de Référence

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

USD : Dollar américain

Table des matières

1.	Données clés du projet	7
2.	Résumé des progrès réalisés par le projet	9
2.	Défis de mise en œuvre	11
3.1	Défis liés au contexte du pays	11
3.2	Défis inhérents au projet.....	12
3.3	Commentaires	15
3.	Evaluation de la performance du projet.....	10
4.1	Evaluation de la performance du projet sur base des indicateurs du cadre logique	10
4.2	Etat d’avancement de mise en œuvre des activités du projet pour la période de rapportage	15
4.	Résultats du Projet.....	20
5.1	Contributions du projet à l’atteinte des indicateurs du cadre de résultats de CAFI	20
5.2	Contributions du projet à l’atteinte des jalons de la Lettre d’intention	21
5.	Communication et promotion	23
6.1	Illustration spécifique – Photos et vidéos HD.....	23
6.2	Stratégie et plan de communication	31
6.	Exécution financière	34
7.1	Décaissements.....	34
7.2	Suivi des Contrats	39
7.3	Gestion financière, approvisionnement et ressources humaines	40
7.4	Mobilisation de ressources.....	43
7.5	Audits.....	44
7.6	Révisions budgétaires.....	44
7.	Suivi évaluation et apprentissage du projet	44
8.1	Etat d’avancement du plan de suivi du projet	44
8.2	Evaluations	45
8.3	Intégration des leçons apprises.....	45
8.4	Révisions programmatiques (le cas échéant).....	47
8.	Thèmes transversaux.....	48
9.1	Genre, peuples autochtones et autres groupes vulnérables	48
9.2	Respect des standards environnementaux et sociaux	49
9.	Gestion des risques.....	53
10.1	Matrice de gestion des risques sur la base de l'analyse effectuée	53

10.2	Évaluation de la transparence et de l'intégrité	48
10.	Récapitulatif des livrables	48
11.	Annexes	51

1. Données clés du projet

Titre du projet	Campagne de verdissement et de sensibilisation en milieu urbain au Gabon : Inspirer une communauté urbaine saine et engagée par le biais d'arbres, d'espaces verts, d'un mode de vie sain, de l'éducation et d'opportunités d'emploi.
Numéro de référence MPTF du projet	00133387
Hyperlien du document de projet²	https://drive.google.com/drive/folders/1r9gcQsvgjEo_TbM842b13kyfC5kVjCbw
Zone(s) d'intervention(s) du projet	Libreville, Gabon ; forêt et éducation
Institutions ou ministères de tutelle	Ministère des Eaux et Forêts, de l'Environnement, du Climat, chargé du Conflit Homme-Faune Agence Nationale des Parcs Nationaux
Organisations partenaires participantes de niveau 1³	Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO)
Budget total du projet (USD)	<ul style="list-style-type: none"> 1 824 047 USD (1ère tranche approuvée par le Conseil d'Administration et transférée) + 150 000 USD additionnels approuvés par le Conseil d'Administration pour la Composante 2 en 2024. 16 856 532 USD prévus sur une durée de 5 ans – Paiements Basés sur les Résultats (PBRs)
Durée totale du projet (mois)	60 mois
Date d'approbation du projet par le Conseil d'administration de CAFI ou le Comité de pilotage du FONAREDD	08/07/2022
Date de réception des premiers fonds du MPTF	10/10/2022
Date d'approbation du 1^{er} Plan de Travail Budgétisé Annuel par le comité de pilotage du projet	15/06/2023

² L'ensemble des documents de projet se trouve sur le Drive CAFI https://drive.google.com/drive/folders/1RhAT_Hc5jycgw40xr7YZM57jV4zQFadQ. Sélectionner Country documents / Le pays ou regional / programming / active portfolio / numéro et nom du projet

³ Il s'agit des organisations qui ont reçu un financement direct du Bureau MPTF dans le cadre du projet.

Date de clôture initiale	19/09/2027
Date de clôture révisée le cas échéant	19/09/2027
Dépenses du 01/01 au 31/12 de l'année de rapportage	\$ 627 086.01 Avec engagements : \$1 328 293.12
Dépenses globales cumulatives (USD) au 31/12 de l'année de rapportage	\$ 980 266.04 Avec engagements : \$ 1 681 473.16
Taux de consommation sur l'ensemble des tranches reçues	50% Avec engagements : 85%
Date et lien de l'évaluation à mi-parcours le cas échéant	Evaluation à mi-parcours en cours

2. Résumé des progrès réalisés par le projet

Progrès au cours de l'année 2025	Résultats obtenus de manière cumulative depuis le début du projet
Effet 1 : Les citoyens ont accès à des jardins et des parcs forestiers	
Indicateur 1.1 Effet 1 : Nombre de personnes désagrégé par sexe bénéficiant directement d'initiatives de verdissement urbain Indicateur 1.2 Effet 1 : Superficie (hectares) de paysages bénéficiant de pratiques améliorées à l'exclusion des parcs nationaux (classification UICN)	
<ul style="list-style-type: none"> • Finalisation des études architecturales pour la réhabilitation de la pépinière et démarrage des travaux • Renforcement des activités de la pépinière de l'Arboretum Raponda Walker (ARW) avec achat de matériel supplémentaire • Accompagnement de 7 activités de planting urbain en écoles et lieux publics, avec plus de 100 arbres plantés fournis par la pépinière • Mise en place d'un système de sécurisation du site de la pépinière avec gardiennage rotatif et permanence d'écogardes le weekend • Partenariat établi avec le Réseau des Jardins Botaniques Internationaux (Botanic Gardens Conservation International/BGCI) permettant : <ol style="list-style-type: none"> 1. Etat des besoins en renforcement de capacités dressé 2. Engagement des parties prenantes et collecte de données concernant la vision pour le jardin botanique de Libreville 3. Formation sur les basiques des jardins botaniques et de l'écologisation urbaine, la gestion des jardins botaniques et l'horticulture de base offerte aux membres de l'équipe pépinière, ARW et Comité technique multi-acteurs du projet 4. Développement du draft 1 du plan stratégique et opérationnel pour le jardin botanique du Gabon 5. Développement du draft 1 du modèle économique de la pépinière • Finalisation de la mission d'engagement communautaire et de l'étude socio-économique couvrant les communautés riveraines du site du futur jardin botanique à l'ARW (+1200 membres des communautés dont 49% de femmes et 50% de jeunes de moins de 25 ans). Définition de recommandations pour l'implication des communautés au projet • Première phase de la mission de layonnage du site du futur jardin botanique conduite pour collecte de données techniques et écologiques et développement d'une cartographie du site • Partenariat établi avec l'entreprise publique d'aménagement Façade Maritime du Champ Triomphal (FMCT) permettant : <ol style="list-style-type: none"> 1. Appui technique pour la réhabilitation de la pépinière avec approche bâtiment écologique 	<ul style="list-style-type: none"> • Nouvelle équipe de coordination à l'ANPN nommée et renforcée • Définition d'une stratégie révisée de mise en œuvre du projet pour l'Effet 1 suite à l'évolution du contexte (changement politique, incendie de la pépinière) • Reprise des activités de la pépinière de l'Arboretum Raponda Walker (ARW) suite à l'incendie avec équipe mise en place, achat de matériel et d'un véhicule et sécurisation du site • Accompagnement de 7 activités de planting urbain en écoles et lieux publics, avec plus de 100 arbres plantés fournis par la pépinière • Finalisation des études architecturales pour la réhabilitation de la pépinière et démarrage des travaux • Mise en place d'un système de sécurisation du site de la pépinière avec gardiennage rotatif et permanence d'écogardes le weekend • Partenariat établi avec le Réseau des Jardins Botaniques Internationaux (Botanic Gardens Conservation International/BGCI) permettant : <ol style="list-style-type: none"> 1. Etat des besoins en renforcement de capacités dressé 2. Engagement des parties prenantes et collecte de données concernant la vision pour le jardin botanique de Libreville 3. Formation sur les basiques des jardins botaniques et de l'écologisation urbaine, la gestion des jardins botaniques et l'horticulture de base offerte aux membres de l'équipe pépinière, ARW et Comité technique multi-acteurs du projet 4. Développement du draft 1 du plan stratégique et opérationnel pour le jardin botanique du Gabon 5. Développement du draft 1 du modèle économique de la pépinière • Finalisation de la mission d'engagement communautaire et de l'étude socio-économique couvrant les communautés riveraines du site du futur jardin botanique à l'ARW (+1200 membres des communautés dont 49% de femmes et 50% de jeunes de moins de 25 ans). Définition de recommandations pour l'implication des communautés au projet • Première phase de la mission de layonnage du site du futur jardin botanique conduite pour collecte de données techniques et écologiques et développement d'une cartographie du site

<p>2. Appui pour la sécurisation du site du jardin botanique et de l'ARW</p> <p>3. Développement d'une stratégie pour le verdissement urbain</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de la protection de l'Arboretum Raponda Walker avec achat de matériel supplémentaire et appui à la conduite de 5 missions de surveillance (1 565 km parcourus lors des missions ; 305 infractions relevées) • Identification du tronçon prioritaire à sécuriser à l'ARW face à l'empiètement croissant et la pression urbaine, conduite des études techniques et démarrage des travaux de mise en place d'une barrière • Développement d'une cartographie participative permettant d'identifier les sites de verdissement urbain pour le Grand Libreville (49 sites recensés) • Verdissement initié avec 40 arbres plantés • Développement d'un cahier des charges pour un verdissement urbain à plus grande échelle (en validation) 	<ul style="list-style-type: none"> • Partenariat établi avec l'entreprise publique d'aménagement Façade Maritime du Champ Triomphal (FMCT) permettant : <ol style="list-style-type: none"> 1. Appui technique pour la réhabilitation de la pépinière avec approche bâtiment écologique 2. Appui pour la sécurisation du site du jardin botanique et de l'ARW 3. Développement d'une stratégie pour le verdissement urbain • Renforcement de la protection de l'Arboretum Raponda Walker par la conduite de neuf missions de surveillance avec saisie de bois coupé illégalement (1970 km parcourus, 425 infractions relevés), achat de matériel et le développement d'une stratégie de sécurisation de la zone protégée • Conduite de missions de prospection des espèces d'intérêt pour le jardin botanique dans la zone de l'ARW • Identification du tronçon prioritaire à sécuriser à l'ARW face à l'empiètement croissant et la pression urbaine, conduite des études techniques et démarrage des travaux de mise en place d'une barrière • Développement d'une cartographie participative permettant d'identifier les sites de verdissement urbain pour le Grand Libreville (49 sites recensés) • Verdissement initié avec 40 arbres plantés • Développement d'un cahier des charges pour un verdissement urbain à plus grande échelle (en validation) • Mise en place d'un Comité technique multi-acteurs pour le projet
<p>Effet 2 : Les Gabonais comprennent et apprécient mieux les initiatives de conservation des forêts et d'atténuation du changement climatique</p>	
<p>Indicateur effet 2 : Perception positive des populations urbaines à l'égard des forêts, ventilée par sexe</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Cette année, la composante 2 a franchi une étape majeure dans la restauration urbaine du Grand Libreville en mobilisant 1 009 élèves issus de 15 établissements (dont la FOPI et le lycée de Ntoum), désormais formés comme ambassadeurs de la biodiversité par 12 écoguides spécialisés à l'Arboretum Raponda Walker. Ce volet éducatif s'est doublé d'une action concrète de verdissement expérimental avec la mise en terre de 85 arbres d'essences locales emblématiques (Amvout, Okoumé, Moabi). Afin de garantir la pérennité de cet investissement écologique, chaque plant fait l'objet d'un suivi rigoureux, transformant ainsi ces statistiques en un héritage durable pour la future génération de gardiens de la nature gabonaise y compris la vaste phase de verdissement à venir dans le grand libreville. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'enquête de perception, d'attitude et sur le recensement des thématiques en lien avec l'EDD dans les programmes du pré-primaire, primaire et secondaire ; • Le matériel éducatif et de sensibilisation sur l'éducation environnementale destiné aux élèves du pré-primaire est disponible, y compris les guides pédagogiques pour les enseignants ; • La bande dessinée de la première année du primaire est disponible y compris le guide pédagogique ; • Les bandes dessinées de la 2ème et 3ème année du primaire sont disponibles ; • Le Coordonnateur du projet a été recruté ; • Le bus pour les promenades avec les élèves est disponible et opérationnel ; • Plantation de 26 arbres à la Baie des Rois avec 30 élèves du primaire, alliant apprentissage et engagement écologique • Pour garantir la poursuite des activités d'éducation et de sensibilisation, le Bureau de l'UNESCO a mis à la disposition de l'ANPN une enveloppe de 64 000 USD, renforçant ainsi notre impact au sein des écoles

	<ul style="list-style-type: none">• Les activités de sensibilisation et d'éducation environnementale affichent des résultats probants : 1 009 jeunes ont été mobilisés, dont 629 élèves (299 garçons et 330 filles). Grâce à leur participation active, 85 arbres d'espèces forestières locales ont été mis en terre, renforçant ainsi la biodiversité du Grand Libreville.
--	---

2. Défis de mise en œuvre

Présentez les défis et difficultés qui ont caractérisé la période de rapportage (semestre/année) ainsi que, le cas échéant, les mesures prises pour les surpasser.

3.1 Défis liés au contexte du pays

La période de rapportage a été caractérisée par la fin de la période de transition politique, initiée le 30 août 2023 avec la mise en place du Comité pour la Transition et la Restauration des Institutions suite à l'arrivée au pouvoir du Général de brigade Brice Clotaire OLIGUI NGUEMA. En effet, les mois de mars et avril 2025 ont été marqués par les préparatifs intenses et la tenue de l'élection présidentielle, qui s'est déroulée le 12 avril 2025. Durant cette période, les activités ont connu un ralentissement, de nombreux membres du gouvernement et leurs collaborateurs étant activement engagés dans le processus électoral. Cette situation a malheureusement entravé la bonne exécution des activités initialement prévues, mais qui ont pu néanmoins reprendre rapidement suite à la nomination du nouveau gouvernement le 5 mai 2025. Par ailleurs, l'élection de Brice Clotaire OLIGUI NGUEMA a permis d'assurer une forme de continuité dans les priorités politiques définies lors de la période de transition, offrant ainsi un contexte favorable pour la mise en œuvre des activités du projet. Par exemple, le Ministre des Eaux et Forêts, désigné lors de la période de transition politique, a été reconduit dans ce premier gouvernement de la Vème république du Gabon. Une seconde période de ralentissement a été rencontrée avec la période des élections législatives et locales durant les mois de septembre et octobre 2025, menant à la démission de plusieurs membres du Gouvernement ayant été élus, et à la mise en place d'un gouvernement transitoire avec un Ministre par intérim couvrant le portefeuille Eaux et Forêts auquel le projet est rattaché. Cela a ralenti des prises de décisions tels que le site du verdissement urbain où le soutien des preneurs de décision locaux et de centraux est essentiel pour garantir la pérennité de l'aménagement.

Par ailleurs, l'ANPN a continué de connaître des périodes d'instabilité avec un versement des salaires irréguliers pour son personnel. L'exécution même du projet n'a pas directement été impactée, la prise en charge de l'équipe de coordination étant assurée par le projet, mais cela a néanmoins créé quelques ralentissements, certains processus relevant plus largement du personnel de l'ANPN. Le processus de réforme de l'ANPN entamé en 2024 continue, afin de pouvoir stabiliser cette situation et renforcer l'agence sous tutelle du Ministère des Eaux et Forêts, de l'Environnement, du Climat, chargé du Conflit homme-faune.

3.2 Défis inhérents au projet

Durant le premier semestre de 2025, les principaux défis identifiés en 2024 ont pu être levés :

- Suite à la mise en place de la nouvelle équipe de coordination du projet à l'ANPN début 2024, une véritable appropriation du projet et meilleure compréhension des procédures de mise en œuvre de projet du PNUD peuvent être constatées un an plus tard. Les processus sont plus fluides et de bonnes pratiques peuvent être observées. L'audit HACT conduit sur la période financière de 2024 a démontré un résultat favorable avec une opinion sans réserve partagée par le cabinet d'audit. Ainsi, une nouvelle micro-évaluation HACT a été lancée en 2025.⁴
- Les retards d'exécution en termes de passation de marché ont conduit à recommander lors du Comité de Pilotage du 31 janvier 2025 un appui plus important du PNUD dans ce domaine, notamment en rapport avec les larges processus de passation de marché à conduire dans le cadre de ce projet.
- Si l'incendie de la pépinière a requis plusieurs adaptations dans la mise en œuvre du projet, la stratégie définie en 2024 a été mise en œuvre et a permis une reprise des activités de la pépinière en parallèle de la réhabilitation du bâtiment.
- La conduite d'une mission d'engagement communautaire et d'une étude socio-économique dans la zone de l'ARW identifiée pour le futur jardin botanique a permis d'informer les populations environnantes de ce projet, et de collecter leur avis et recommandations. Cela a permis d'engager de manière exhaustive les trois principales communautés de la zone, couvrant plus de 1200 résidents dont 49% de femmes et 50% de jeunes de moins de 25 ans. Globalement, le projet est bien accueilli avec des attentes des communautés en termes de nouvelles opportunités économiques et développement local que le projet pourrait apporter. Cependant, les communautés ont également soulevé des préoccupations, du fait que le jardin botanique couvrirait des zones actuellement dégradées de l'ARW qui sont utilisées par les populations pour l'agriculture. La recommandation d'associer ces communautés, avec de possibles parcelles au sein du jardin visant à valoriser l'agroforesterie et l'agriculture durable a été documentée dans l'étude et sera prise en compte lors de l'élaboration du schéma directeur du jardin botanique.

En revanche, d'autres défis ont subsisté ou ont été identifiés : tout d'abord, l'absence de clarté sur le cadre de gouvernance des projets CAFI au Gabon, déjà soulevée en 2024 ; et la difficulté de mobiliser le Comité de Pilotage, qui n'a pu se rassembler que le 31 janvier 2025, générant une approbation tardive de l'enveloppe budgétaire et des activités prévues pour 2025. Le nouveau

⁴ A titre de rappel, la micro-évaluation HACT (Approche Harmonisée des Transferts de Fonds) est une évaluation de la capacité de gestion financière d'un partenaire d'exécution. Elle vise à évaluer la comptabilité, les achats, les rapports, les contrôles internes, etc., pour déterminer un niveau de risque global et guider les activités d'assurance. Cette approche harmonisée a été adoptée par plusieurs agences des Nations Unies, dont le PNUD, l'UNICEF et UNFPA, et permet d'adapter les procédures de mise en œuvre du projet à la capacité du partenaire et aux risques identifiés. En 2020, la micro-évaluation de l'ANPN a identifié un risque significatif et a de ce fait conduit à la définition de procédures de mise en œuvre avec un appui plus important du PNUD, notamment en ce qui concerne les paiements et les activités d'assurance qualité et de renforcement de capacités.

cadre de gouvernance unifié pour les projets CAFI au Gabon a été intégré dans le développement de nouveaux projets CAFI en 2025, mais à ce jour n'a pas encore été officiellement partagé avec les agences de mise en œuvre, ni opérationnalisé.

Par ailleurs, un changement du contexte a également pu être constaté au niveau de la zone de l'ARW, avec une pression urbaine beaucoup plus agressive qu'au démarrage du projet. En effet, si l'empiètement de l'aire protégée provenait auparavant essentiellement des communautés riveraines à l'ARW avec des projets de construction de façon sporadique et sans titre foncier officiel, de la dégradation des zones frontalières de l'ARW avec la pratique d'agriculture, ou de la pratique ponctuelle de coupe de bois et d'extraction de sable, il demeurait relativement à faible échelle. Cependant, la pression urbaine a fortement augmenté, avec un projet de route proche du site identifié pour le jardin botanique et traversant l'ARW qui a démarré fin 2024. Un projet urbain étatique sur une partie de l'ARW est également envisagé, générant lui-même un empiètement sur le site actuel de l'ARW, et renforçant le marché noir existant de ventes de terrains sans titres fonciers sécurisés et les pressions urbaines des communautés. Face à cette situation, le Comité de Pilotage, sous présidence du Ministre des Eaux et Forêts, de l'Environnement, du Climat, chargé du Conflit homme-faune, a sollicité de prioriser la sécurisation de l'ARW avec la construction d'une barrière pour délimiter et sécuriser l'ARW. Cependant, les limites du projet urbain étatique sur site de l'ARW ont été mouvantes, et ce n'est qu'à la fin de ce premier semestre de 2025 que l'ANPN a pu orienter sur les limites actualisées de l'aire protégée et identifier le tronçon prioritaire à sécuriser dans le cadre du projet.

De plus, si un Comité Technique impliquant le Ministère de l'Habitat, du Logement, de l'Urbanisme et du Cadastre et des représentants de la municipalité a été mis en place en 2024, l'implication des acteurs du domaine de l'urbanisme demeure insuffisante, soulevant un défi pour la mise en œuvre des activités de verdissement urbain et d'aménagement de parcs urbains. Cet aspect a pu être remonté à la hiérarchie de l'ANPN afin de solliciter un engagement de haut niveau inter-ministériel et d'envisager d'inclure ces acteurs au Comité de Pilotage. La contractualisation de la Façade Maritime du Champ Triomphal (FMCT), une entreprise publique spécialisée dans l'aménagement urbain avec expérience dans le verdissement urbain, et la mise en place d'un groupe de travail dédié aux activités de verdissement urbain et aménagement de parcs urbains, avec des points focaux relevant de toutes les administrations, municipalités et organisations pertinentes a cependant permis de fortement renforcer l'implication des acteurs de l'urbanisme durant le second semestre 2025. Cela a notamment permis de réaliser une cartographie exhaustive des propositions de sites pour le verdissement et l'aménagement de parcs urbains, de prioriser un site pilote pour le premier verdissement urbain structurant et de développer le cahier des charges.

En outre, le gel du projet CAFI 3 Sécurisation et expansion des aires protégées, dans l'attente de la décision du Conseil d'Administration de CAFI concernant la demande d'extension sans coûts du projet, a également représenté un défi pour la mise en œuvre de ce projet. En effet, une équipe transversale aux projets CAFI 3 a été mise en place à l'ANPN, permettant d'optimiser les coûts de gestion de projet au niveau du portefeuille CAFI 3. Le projet CAFI 3 Sécurisation et expansion des aires protégées étant en gel durant le premier semestre de 2025, les membres de l'équipe de coordination soutenus par ce projet ont été impactés. Cette situation a retardé la désignation d'un nouveau Coordonnateur de projet à temps plein pour le projet CAFI 3 Verdissement urbain comme recommandé lors du Comité de Pilotage pour accélérer la mise en œuvre des activités, qui n'a été effective qu'à partir du début du troisième trimestre de 2025.

L'adaptation des procédures de mise en œuvre du projet dans le cadre de l'Effet 1 soutenu par le PNUD a également constitué un défi. En effet, selon les procédures HACT, aucun transfert de fonds direct ne peut être effectué à un partenaire en risque significatif, comme cela est le cas pour l'ANPN. Une exception a été accordée en 2024, notamment au vu des complexités de mise en œuvre du projet CAFI 3 Sécurisation et expansion des aires protégées, sans l'option de transfert direct de fonds compte tenu de la nature des activités à soutenir et la logistique complexe des missions de surveillance et du terrain pour les parcs nationaux. Le projet CAFI 3 Verdissement urbain a également pu en bénéficier, facilitant notamment le déploiement des missions de terrain à l'ARW et le fonctionnement de la pépinière. Cette exception n'a cependant pas pu être reconduite pour 2025 et des approches alternatives de travail ont ainsi dû être mises en place, afin de minimiser tout risque fiduciaire. Ainsi, cela a conduit l'ANPN à préparer pour la première fois le déploiement de missions de terrain via des paiements mobile money, minimisant ainsi l'utilisation de cash et augmentant la traçabilité des transferts de fonds. Si ces nouvelles approches de mise en œuvre ont requis un temps d'adaptation, elles ont cependant accéléré la mise en œuvre du projet durant le second semestre de 2025 tout en instaurant des mécanismes impliquant plus de traçabilité dans les activités de terrain de l'ANPN.

En ce qui concerne l'Effet 2, le contrat signé en 2024 entre l'UNESCO et l'ANPN constituait le dernier reliquat budgétaire à exécuter. Si un budget additionnel de 150 000 USD (réf. EB.2024.17) avait été accordé en juin 2024 pour maintenir l'équipe et les activités en 2025, la situation financière est désormais critique. Malgré cette performance, les fonds liés à la deuxième tranche de paiements basés sur les résultats (PBRs) ne sont toujours pas disponibles en raison des délais de vérification des émissions certifiées par le Gouvernement. Cette impasse budgétaire fait peser un risque d'arrêt immédiat sur la Composante 2, l'UNESCO ayant désormais épuisé l'intégralité de ses ressources.

En effet, à date du 31 décembre 2025, le projet a atteint un taux d'exécution global de 85% pour la première tranche de financement. La mise à disposition de la prochaine tranche de PBRs pour 2026 est de ce fait essentielle pour éviter toute pause dans la mise en œuvre des activités et la démobilisation des acteurs. Le processus de validation des PBRs et de mise à disposition de fonds semble cependant nécessiter un calendrier plus long. Il est alors primordial d'alerter les acteurs institutionnels sur ce défi. Le projet a ainsi suivi les orientations du Secrétariat CAFI dès le mois de septembre 2025 et a proposé au Conseil d'Administration de CAFI la mise à disposition d'un budget minimal de transition pour 2026, afin que le projet puisse poursuivre et finaliser les activités initiées en 2025, dans l'attente de la réception de la deuxième tranche de financement. Une interruption du financement aurait comme implications :

- Un arrêt brutal des activités, avec perte des résultats obtenus jusqu'à présent, notamment : l'augmentation de la capacité de production de la pépinière, l'opérationnalisation du site réhabilité, le zonage du jardin botanique et la validation de ses plans stratégique et opérationnel, le lancement du pilote de verdissement urbain, l'engagement communautaire à l'Arboretum Raponda Walker, l'implication des ministères sectoriels, municipalités et écoles, l'interruption du programme des classes vertes et l'arrêt du développement des outils pédagogiques déjà en phase finale ;
- Des retards, opportunités manquées et une baisse de l'efficacité des coûts pour un projet prévu jusqu'en 2027 ;

- Une perte de dynamique d'équipe et d'expertise, entraînant des délais supplémentaires au redémarrage ;
- Un risque de tensions sociales et de démotivation des parties prenantes et des communautés locales impliquées, notamment celles employées sur les chantiers.
- La compromission de la livraison finale des outils d'éducation environnementale (cahiers d'exercices, guides de l'enseignant et kits d'images), pourtant arrivés à leur stade ultime de conception et de validation.
- Au-delà des activités, le gel du projet pourrait affecter le partenariat CAFI au Gabon et la confiance du Gouvernement. Les travaux à l'Arboretum Raponda Walker figurent parmi les priorités immédiates du MINEFECCHF. De plus, le Ministère de l'Éducation nationale a déjà intégré les outils pédagogiques dans son plan de travail officiel ; une interruption nuirait à la crédibilité du partenariat UNESCO-PNUD-CAFI.

3.3 Commentaires

Durant cette année, l'équipe projet a su être réactive et faire preuve de gestion adaptative pour surmonter les défis mentionnés ci-dessus, en termes de gouvernance, de changement de contexte ou d'opérations. Les pratiques de gestion adaptative et les leçons relatives tirés sont documentées dans la section 8.3 de ce rapport.

De plus, une véritable stratégie d'accélération a été déployée en 2025. Son succès a reposé sur des mécanismes de planification et de suivi rigoureux, un engagement politique dynamique, une collaboration efficace entre partenaire d'exécution et organisme de mise en œuvre, et des processus d'achats menés de manière concluante.

Alors que la première tranche de financement du projet a été exécutée dans un contexte marqué par des changements politiques et institutionnels, des bases solides ont été posées pour assurer une exécution fluide des prochaines tranches de financement. Cela inclut notamment une implication forte des principales parties prenantes clés du projet, la mise en place d'un cadre de coordination multi-acteurs et des mécanismes de coordination interne ainsi que le renforcement de capacités des acteurs nationaux. Le contexte du projet permettra d'assurer un déploiement efficace dès réception de la deuxième tranche de financement sollicitée, avec comme résultats attendus:

- Le schéma directeur du jardin botanique est réalisé et l'aménagement du jardin botanique lancé
- La sécurisation de l'ARW est renforcée et la protection et valorisation de l'aire protégée urbaine sont améliorées
- Un parc urbain aménagé, un à deux projets de verdissement urbain soutenus et mécanisme de suivi et entretien avec création d'emplois verts mis en place
- Du matériel éducatif, de sensibilisation et des outils pédagogiques sont créés
- Le festival Culture-nature est organisé
- Le programme d'éducation environnementale est mis en œuvre avec les écoles

3. Evaluation de la performance du projet

4.1 Evaluation de la performance du projet sur base des indicateurs du cadre logique

Tableau évaluation de la performance :

Produits	Indicateurs	Cibles			Résultats			Pourcentage d'atteinte de l'indicateur par rapport à la cible initiale (ou révisée le cas échéant) ⁷	Commentaires ⁸
		Initiale (telle que dans le document de projet signé)	Révisée (le cas échéant) ⁵	Visée pour la période de rapportage	Valeur 2022 (en cumulatif)	Valeur 2023 (en cumulatif)	Valeur actuelle (en cumulatif) ⁶		
Produit 1.1 : La pépinière de l'ARW est agrandie	Nombre de m2 d'infrastructure de pépinière et nombre de propagules cultivées	Ajout de 21 000m ² ; 2M de propagules	Ajout de 21 000m ² (à la surface reconstruite); 2M de propagules	Etudes pour la réhabilitation du bâtiment pépinière sur site de 10 000m ² initiées, 400m ² de propagules directes	Construction de 10 000m ² d'infrastructure de pépinière, 400m ² de propagules directes	Site de 10 000m ² mais bâtiment de la pépinière brûlé ; 400m ² de propagules directes	Site de 10 000m ² avec travaux de réhabilitation de la pépinière en cours; 400m ² de propagules directes	10%	Ligne de base et cible finale révisées suite à l'incendie de la pépinière (cf PV du COPIL du 31 janvier 2025). Cible plus complexe à atteindre car infrastructure de base existante détruite.
Produit 1.2 : La vision stratégique et scientifique du jardin	Niveau de mise en œuvre de la politique de collecte de semences du jardin botanique	N/A	Politique de collecte de semences mise en œuvre à 100%	Développement de la politique de collecte de semences initiée	N/A	N/A	Premier draft de la politique de collecte de semences disponible	15%	Le Produit 1.2 se concentrant sur la vision stratégique et scientifique du jardin botanique a été rajoutée pour capturer

⁵ Fournir en commentaires dans le tableau la documentation officielle (décision des organes de gouvernance) soutenant la révision de la cible le cas échéant

⁶ Indiquer la valeur à l'issue de la période de rapportage.

⁷ Calculer quand ce sont des indicateurs numériques. Indiquer une valeur estimative entre 0% et 100% pour les indicateurs non numériques (0% si les activités contribuant à l'atteinte du résultat en question n'ont pas commencé et 100% si les activités ont été réalisées et le résultat atteint)

⁸ Les commentaires doivent inclure les raisons pour les progrès significatifs, les retards ou changements.

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI et FONAREDD - 2025

Produits	Indicateurs	Cibles			Résultats			Pourcentage d'atteinte de l'indicateur par rapport à la cible initiale (ou révisée le cas échéant)?	Commentaires ⁸
		Initiale (telle que dans le document de projet signé)	Révisée (le cas échéant) ⁵	Visée pour la période de rapportage	Valeur 2022 (en cumulatif)	Valeur 2023 (en cumulatif)	Valeur actuelle (en cumulatif) ⁶		
botanique est définie et mise en œuvre	Nombre de partenariats avec des institutions scientifiques et réseaux de jardins botaniques	N/A	4 partenariats dont au moins 2 internationaux	Identification d'au moins un partenaire	0	0	Quatre partenaires identifiés dont 2 nationaux (Herbier National du Gabon, Université des Sciences et Techniques de Massuku) et 3 internationaux (Kew Gardens, Missouri Botanical Garden, South African National Biodiversity Institute)	15%	toutes les activités relatives aux travaux d'engagement des parties prenantes et scientifiques. Les deux indicateurs 1.2.1 et 1.2.2 sont donc également nouveaux et ont été validés par le Comité de Pilotage (cf PV du Comité de Pilotage du 31 janvier 2025)
Produit 1.3 : Le jardin botanique est conceptualisé, aménagé et entretenu	Nombre de visiteurs du jardin botanique par an désagrégé par sexe	50 000 visiteurs par an	N/A	0	0	0	0	0%	Le Produit 1.2 initial est devenu le Produit 1.3. Aussi, cet indicateur était initialement au niveau du Résultat 1, mais a été déplacé au niveau du Produit 1.3 compte tenu qu'il s'agit plus d'un résultat de Produit qu'un résultat d'Effet. Ces modifications ont été validées par le Comité de

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI et FONAREDD - 2025

		Cibles			Résultats				
Produits	Indicateurs	Initiale (telle que dans le document de projet signé)	Révisée (le cas échéant) ⁵	Visée pour la période de rapportage	Valeur 2022 (en cumulatif)	Valeur 2023 (en cumulatif)	Valeur actuelle (en cumulatif) ⁶	Pourcentage d'atteinte de l'indicateur par rapport à la cible initiale (ou révisée le cas échéant) ⁷	Commentaires ⁸
									Pilotage (cf PV du 31 janvier 2025). Le progrès vers cet indicateur sera possible ne fois le jardin botanique aménagé.
	Nombre d'espèces produites et conservées dans le nouveau jardin botanique	Au moins 2 000 espèces	N/A	0	0	0	0	0%	Le Produit 1.2 initial est devenu le Produit 1.3. Ces modifications ont été validées par le Comité de Pilotage (cf PV du 31 janvier 2025). Le progrès vers cet indicateur sera possible une fois le jardin botanique aménagé, néanmoins il est à noter qu'une diversité d'espèces est déjà présente à la pépinière (20 à date de fin 2025).
Produit 1.4 : Les parcs urbains et les projets de verdissement sont conceptualisés, aménagés et maintenus	Ha de parcs urbains créés	Environ 5 parcs de 2 ha	10 ha	0 – site en identification	0	0	0	0%	Le Produit 1.3 initial est devenu le Produit 1.4, et la cible finale de l'un des indicateurs relatifs à ce Produit a été modifiée pour la même cible finale en termes d'hectares sans désagréger par le nombre de parcs. Ces modifications ont été validées par le Comité de Pilotage (cf PV du 31 janvier 2025). Le

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI et FONAREDD - 2025

		Cibles			Résultats				
Produits	Indicateurs	Initiale (telle que dans le document de projet signé)	Révisée (le cas échéant) ⁵	Visée pour la période de rapportage	Valeur 2022 (en cumulatif)	Valeur 2023 (en cumulatif)	Valeur actuelle (en cumulatif) ⁶	Pourcentage d'atteinte de l'indicateur par rapport à la cible initiale (ou révisée le cas échéant) ⁷	Commentaires ⁸
									plan de travail de 2025 prévoit un verdissement urbain/parc urbain, la cible annuelle et les cibles des prochaines années seront connues une fois la cartographie et les analyses de faisabilité conduites.
	Nombre d'arbres plantés	Au moins 12 000 arbres	N/A	TBD selon étude à mener	0	0	40 arbres plantés (hors ceux comptés sous Composante 2)	0,3%	Le Produit 1.3 initial est devenu le Produit 1.4. Cette modification a été validée par le Comité de Pilotage (cf PV du 31 janvier 2025). Le plan de travail de 2025 prévoit un verdissement urbain/parc urbain, la cible annuelle et les cibles des prochaines années seront connues une fois la cartographie et les analyses de faisabilité conduites. Pour l'instant, seules des activités de planting à petite échelle ont été soutenues (40 plants), pendant qu'une intervention à plus grande échelle est en préparation. Le site du planting a été

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI et FONAREDD - 2025

		Cibles			Résultats				
Produits	Indicateurs	Initiale (telle que dans le document de projet signé)	Révisée (le cas échéant) ⁵	Visée pour la période de rapportage	Valeur 2022 (en cumulatif)	Valeur 2023 (en cumulatif)	Valeur actuelle (en cumulatif) ⁶	Pourcentage d'atteinte de l'indicateur par rapport à la cible initiale (ou révisée le cas échéant) ⁷	Commentaires ⁸
									identifié (Boulevard Triomphal), mais est encore en validation avec les hautes autorités à date de fin 2025.
Produit 2.1 : L'initiative "une personne, un arbre" est planifiée et mise en œuvre	Nombre de semis/arbres plantés	2 000 000 d'ici 2026	N/A	200	0	0	85	0%	85 arbustes ont été plantés avec la participation des élèves.
Produit 2.2 : Un centre d'éducation et de sensibilisation du jardin botanique est construit et une campagne de sensibilisation est mise en œuvre	a) Nombre et fréquentation des programmes et clubs d'éducation b) nombre de personnes éduquées par programme, ventilé par sexe c) nombre d'émissions de radio et de télévision diffusées	a) TBD en année 2 du projet b) TBD en année 2 du projet c) TBD en année 2 du projet	N/A	a) 0 b) 1000 c) TBD ;	a) 0 b) 0 c) 0	a) 0 b) 0 c) 0	a) 0 b) 1009 jeunes parmi lesquels 629 apprenants dont 299 garçons et 330 filles c) 0	TBD	Les activités de sensibilisation et d'éducation se poursuivent : 1009 jeunes parmi lesquels 629 élèves (dont 299 garçons et 330 filles)

4.2 Etat d'avancement de mise en œuvre des activités du projet pour la période de rapportage

Résultat 1 : Le PTBA approuvé suite au COPIL du 31 janvier 2025 est disponible ici :

<https://drive.google.com/drive/folders/1BWjv9QPEL6Si4Zc7B5V7BZNoXeGqRbV3>

Résultat 2 : Le PTBA des activités liées à l'ANPN sous le Résultat 2 est disponible ici :

https://drive.google.com/drive/folders/1BWjv9QPEL6Si4Zc7B5V7BZNoXeGqRbV3?usp=drive_link

Activité prévue dans le PTBA de l'année en cours	Produit ⁹ (ex. 1.1)	Cible prévue dans le PTBA	Chronologie prévue pour cette activité ¹⁰	Valeur atteinte	Statut à la fin de la période de rapportage	Progrès et/ou défis attendus au cours de l'année suivante
Activité 1.1.1 : Reconstruction du bâtiment de la pépinière	1.1	<ul style="list-style-type: none"> - Les plans pour la réhabilitation de la pépinière sont développés et validés, et les travaux sont suivis - Les travaux de réhabilitation de la pépinière de l'ARW sont achevés - La pépinière de l'ARW est aménagée 	Du 03/25 au 12/25	<ul style="list-style-type: none"> -Les plans et études pour la réhabilitation de la pépinière ont été développés et validés - Les travaux de réhabilitation de la pépinière sont en cours 	En cours de réalisation	<p>Le démarrage des travaux a pris du retard avec une durée de la conduite des études plus longue qu'anticipée. Un suivi rapproché sera réalisé début 2026 afin d'assurer une exécution des travaux dans le planning défini de 4 mois.</p> <p>Le budget initialement prévu pour la réhabilitation de la pépinière a été sous-estimé, avec les frais du cabinet d'architecture et de l'entreprise plus élevés que ce qui était anticipé. Une réallocation budgétaire par rapport au plan de travail 2025 a été réalisée afin de pouvoir conduire les travaux.</p>

⁹ Indiquer seulement le numéro du Produit dans lequel s'inscrit l'activité.

¹⁰ Merci de vous référer au calendrier de mise en œuvre du cadre logique du projet.

<p>Activité 1.1.2 : Opérationnalisation de la pépinière</p>	<p>1.1</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'équipe de la pépinière est opérationnelle (Gestionnaire de la Pépinière, Responsable Semences, Responsable Production, Responsable Extension, Chauffeur) - Le site de la pépinière est sécurisé avec un gardiennage (Gardiens et permanence des écogardes pour les weekends) - Le matériel et équipements de terrain, du personnel et de bureau sont achetés - Le véhicule de la pépinière est fonctionnel (entretien, carburant et assurance du véhicule) 	<p>03/25 au 12/25</p>	<ul style="list-style-type: none"> -L'équipe de la pépinière est fonctionnelle et complète - Le site de la pépinière est sécurisé avec le gardiennage mis en place - Les activités de terrain et de gestion de la pépinière ont été renforcées grâce à l'achat de matériel de terrain, du personnel et de bureau - Le véhicule de la pépinière est fonctionnel - Fin 2025, la capacité de la pépinière a été multipliée par 2 (4 350 plants) et le nombre d'espèces par 5 (20 espèces). Un système d'étiquetage et documentation de tous les plants présents à la pépinière a été initié, aligné aux standards d'un jardin botanique. 	<p>Achévé</p>	<p>Activités à continuer en 2026, sous réserve de l'accès à la deuxième tranche de financement, ou d'un budget de transition.</p>
--	------------	---	---------------------------	--	---------------	---

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI et FONAREDD - 2025

<p>Activité 1.2.1 : Définition collaborative de la vision stratégique et scientifique du jardin botanique</p>	<p>1.2</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le Comité Technique multi-acteurs est mobilisé régulièrement (trois à quatre fois par an) - Un voyage d'immersion dans un autre jardin botanique est organisé - La communication du projet est assurée (Chargé de communication et matériel de communication) 	<p>Du 03/25 au 12/25</p>	<p>-Le Comité Technique s'est réuni 4 fois : 1) le 4 juin 2025 pour une visite de terrain sur le site de la pépinière et formation sur les basiques des jardins botaniques et de l'écologisation urbaine avec BGCI, 2) le 14 août 2025 pour un point à mi-2025 sur la mise en œuvre du projet et la validation de l'analyse des risques environnementaux et sociaux, 3) le 17 novembre 2025 pour la formation sur la gestion des jardins botaniques et 4) le 17 décembre 2025 pour le bilan de l'année, présentation du budget et plan de travail 2026 et remise des certificats de formation BGCI.</p> <p>-Une visite d'immersion et d'échange a été facilitée avec le South African National Biodiversity Institute (SANBI) et les jardins botaniques de Kirstenbosch et de Pretoria du 12 au 19 octobre 2025. Cela a permis d'apprendre du modèle de gestion des jardins botaniques sud-africains, de leurs sources de financement, de leurs évolutions, des collaborations avec l'herbier, les centres de recherche, les municipalités et les écoles, et d'identifier les leçons apprises et approches à adapter pour le Gabon.</p> <p>- Un Chargé de communication a rejoint le projet, du matériel de communication a été acheté et une stratégie de communication pour le projet élaborée. La communication du projet est efficacement assurée.</p>	<p>Achevé</p>	<p>Activités à continuer en 2026, notamment en ce qui concerne la mobilisation du Comité Technique et de la communication. Pas de défis anticipés.</p>
<p>Activité 1.2.2 : Renforcement des capacités nationales sur le fonctionnement d'un jardin botanique</p>	<p>1.2</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Un cabinet d'experts en jardins botaniques est recruté pour soutenir scientifiquement et stratégiquement la mise en place du jardin botanique de Libreville - Un plan stratégique pour le jardin botanique de Libreville est développé - L'engagement des parties prenantes sur le projet de jardin botanique est effectif et les bases de la vision du futur jardin botanique sont définies 	<p>Du 03/25 au 12/25</p>	<p>-Le réseau international des jardins botaniques (BGCI) a été recruté comme partenaire pour fournir un appui stratégique et scientifique pour la mise en place du futur jardin botanique de Libreville. Un consortium avec des experts internationaux et nationaux a été mis en place pour accompagner le projet</p> <p>- Une première mission de collecte de données, rencontre avec les parties prenantes clés et évaluation des besoins et priorités a été réalisée par BGCI au Gabon du 2 au 6 juin 2025.</p> <p>- Une formation sur les bases des jardins botaniques et de l'écologisation urbaine a été organisée par BGCI le 4 juin 2025</p>	<p>En cours de réalisation</p>	<p>Activité à continuer en 2026, notamment en ce qui concerne la finalisation et validation du plan stratégique et opérationnel du jardin botanique, comprenant sa zonation.</p>

		<ul style="list-style-type: none"> - Une stratégie de collecte de semences est développée - Les capacités nationales sur les jardins botaniques sont renforcées avec l'organisation de formations - Des partenaires nationaux et internationaux pour le futur jardin botanique sont identifiés et engagés, y compris des jardins botaniques, universités, centres de recherche nationaux et internationaux 		<ul style="list-style-type: none"> - Une évaluation des besoins de la pépinière a été réalisée et des recommandations émises pour accroître son activité et renforcer sa gestion - Une formation sur la gestion des jardins botaniques et l'horticulture de base a été organisée du 17 au 19 novembre 2025 (22 certificats de formation distribués) par BGCI en partenariat avec le Jardin Botanique de Kew - L'engagement des parties prenantes et la collecte de données sur la vision du jardin botanique a été initiée : le rôle d'éducation et de recherche du jardin botanique a été mis en avant, l'implication des populations locales, et la conservation des espèces endémiques et menacées. Une session participative a été organisée avec le Comité Technique pour définir la vision du jardin botanique du Gabon, et une mission de reconnaissance du site a été organisée. - Un premier draft du plan opérationnel et stratégique du jardin botanique a été élaboré, ainsi qu'une politique de collecte et gestion des semences et du modèle économique de la pépinière. - L'Herbier National du Gabon a été engagé pour explorer des pistes de collaboration, y compris avec l'Arboretum de Sibang qui abrite des collections d'orchidées. L'Herbier se joindra désormais aux missions de prospection de semences pour la pépinière et le futur jardin botanique. Par ailleurs, des partenariats avec l'Université des Sciences et Techniques de Masuku qui dispose d'une pépinière, et avec SANBI, le Jardin Botanique du Missouri et Kew Gardens ont été identifiés. 		
Activité 1.3.1 : Conception du jardin botanique	1.3	- La mission d'engagement communautaire et la conduite de l'étude socio- économique de la zone environnante du site du futur jardin botanique à l'ARW sont finalisées	Du 03/25 au 12/25	-La mission d'engagement communautaire et la conduite de l'étude socio- économique de la zone environnante du site du futur jardin botanique à l'ARW sont finalisées. La mission a permis d'assurer que les communautés locales sont informées du projet, et de recueillir leurs réactions, suggestions et préoccupations. Globalement, le projet est bien accueilli par les +1200 résidents car les communautés espèrent qu'il créera davantage d'opportunités	En cours de réalisation	Activité à continuer en 2026, notamment en ce qui concerne la finalisation de la mission de layonnage, et le développement du cahier des charges pour le recrutement d'un cabinet d'aménagement paysagiste pour le jardin

		<ul style="list-style-type: none"> - La mission de layonnage et les études techniques et écologiques y compris cartographie du site et des usages de la terre, topographie, caractérisation du milieu, inventaire des ressources naturelles pour le site du futur jardin botanique sont réalisées - Le cahier des charges pour le recrutement d'un cabinet d'aménagement paysagiste pour le développement du schéma directeur du jardin botanique est développé - Un cabinet pluridisciplinaire d'aménageurs urbanistes, architectes et ingénieurs est recruté pour fournir un appui technique au projet - L'équipe de coordination du projet est opérationnelle (Coordonnateur du projet, Assistant technique et administratif) 		<p>économiques dans la zone, mais elles ont noté l'utilisation actuelle de certaines terres qui font partie du site du jardin botanique à des fins agricoles. Il s'agira alors d'explorer comment associer cet usage de la terre au jardin botanique, avec une possible zone agricole / d'agroforesterie. Les consultations ont également fait remonter la volonté des communautés d'être édifiées sur le concept de jardin botanique, la majorité n'étant pas familière avec le concept.</p> <ul style="list-style-type: none"> -La première phase pilote de la mission de layonnage avec relevée des données sur des premiers layons du site du futur jardin botanique. La première mission a permis d'identifier la complexité de la tâche à accomplir, compte tenu de la densité persistante de la forêt dans certaines zones, et de la superficie du site à parcourir (+ 400 ha). Des ajustements dans les équipes et le calendrier seront réalisés et le lancement de la deuxième phase a été préparé, pour un démarrage début janvier 2026. -Un partenariat stratégique avec le cabinet/entreprise publique Facade Maritime du Champ Triomphal (FMCT) a été mis en place pour un accompagnement technique et stratégique sur la réhabilitation de la pépinière, le cahier des charges pour le schéma directeur du jardin botanique, la sécurisation de l'ARW et le verdissement urbain. - L'équipe de coordination est fonctionnelle. 		<p>botanique (cette activité étant dépendante de la finalisation de la cartographie avec la mission de layonnage). Si l'étude socio-économique a permis d'identifier des recommandations, le budget disponible en 2025 a cependant contraint leur mise en œuvre, il sera donc essentiel de planifier et budgétiser ces activités en 2026.</p>
<p>Activité 1.3.2 : Sécurisation du site du jardin botanique et protection de l'Arboretum Raponda Walker</p>	1.3	<ul style="list-style-type: none"> - Les frontières de l'Arboretum Raponda Walker sont délimitées et sécurisées, y compris le site du jardin botanique, face à l'empiètement et la pression urbaine croissantes, à travers la construction d'une barrière et de miradors et plateformes - La protection de l'ARW et du site du jardin botanique est renforcée à 	Du 03/25 au 12/25	<ul style="list-style-type: none"> -La stratégie de sécurisation de l'ARW a été définie et le tronçon prioritaire à sécuriser identifié et matérialisé sur site. Une étude technique a été menée pour identifier le type de barrière le plus adapté, et les travaux de sécurisation ont été lancés. - Six missions de surveillance et sensibilisation communautaire ont été soutenues à l'ARW (96 jours de patrouille, 1 565 km parcourus, 305 infractions identifiées) 	En cours de réalisation	Les travaux de sécurisation de l'ARW seront finalisés en 2026.

		<p>travers le soutien aux missions de surveillance et le suivi contentieux à l'ARW</p> <ul style="list-style-type: none"> - La protection de l'ARW et du site du jardin botanique est renforcée à travers l'achat d'équipement pour les missions de terrain de surveillance et pour le bureau de l'ARW - Le véhicule de l'ARW est opérationnel (entretien et carburant) - Les sites pour récolte de semences sont identifiés et des semences sont collectées à travers la réalisation de missions de prospection de semences à l'ARW 		<ul style="list-style-type: none"> -La protection de l'ARW et du site du jardin botanique a été renforcé avec l'achat d'équipement pour les missions de terrain de surveillance et pour le bureau de l'ARW -Le véhicule de l'ARW est opérationnel (entretien et carburant) - Une mission de prospection de semences a été menée 		
Activité 1.4.1: Etat des lieux des parcs urbains et zones vertes dans Libreville	1.4	<ul style="list-style-type: none"> - Une cartographie de potentiels sites proposés pour le verdissement urbain et l'aménagement de parcs urbains est réalisée 	Du 03/25 au 12/25	<ul style="list-style-type: none"> -Des consultations préliminaires ont été menées avec le Ministère du Logement, de l'Habitat, de l'Urbanisme et du Cadastre/Direction Générale de la Ville et des Paysages Urbains et la municipalité de Libreville, afin d'identifier des sites pour le verdissement urbain et l'aménagement de parcs urbains. Ces échanges ont permis d'identifier le besoin de créer une compréhension commune des objectifs du projet avec les acteurs de l'urbanisme et de l'environnement et d'élargir les consultations à des acteurs additionnels. - Un groupe de travail sur le verdissement urbain a été créé et deux ateliers multi-acteurs ont été organisés pour identifier les sites pour le verdissement urbain et l'aménagement de parcs urbains. Ces ateliers ont réuni les municipalités du Grand Libreville, les sectoriels de l'environnement et de l'urbanisme et la société civile. A l'issue de ces ateliers, 49 sites ont été proposés et 3 	Achevé	Une cartographie initiale a bien été réalisée en 2025 mais il s'agira en 2026 de continuer à l'enrichir, l'outil développé étant dynamique.

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI et FONAREDD - 2025

				<p>priorisés. Un outil cartographique identifiant ces sites a été développé.</p> <p>-Un outil de priorisation pour la sélection des sites pour le verdissement urbain et l'aménagement de parc a été développé avec des critères incluant l'amélioration du cadre de vie, l'impact écologique, l'accessibilité et la localisation, les données foncières et réglementaires et les coûts et la faisabilité technique.</p> <p>- Des préparatifs ont été lancés pour mettre en place un groupe de travail multi-acteurs sur la question des parcs urbains et verdissement urbain, et organiser un atelier consultatif et de cartographie.</p>		
Activité 1.4.2: Organisation d'activités de plantation d'arbres pour verdir la ville	1.4	<p>- Des activités de planting sont organisées à Libreville et soutenues par la pépinière</p> <p>- Le fonctionnement de la pépinière est soutenu afin de répondre aux demandes de verdissement et planting urbain</p>	Du 03/25 au 12/25	<p>-Deux activités de verdissement urbain ont été soutenues (planting à la voie de contournement en présence du Président de la Transition le 22 mars 2025, et avec l'Union des Communautés Amies du Gabon le 25 juin 2025). A l'issue de ces activités, 29 et 11 arbres ont respectivement été fournis par la pépinière et plantés. Par ailleurs, la pépinière a soutenu les plantings organisés dans le cadre de la Composante 2 en milieu scolaire</p> <p>-Les intrants ont été achetés et livrés à la pépinière, pour permettre de continuer avec la germination des plants</p>	En cours de réalisation	Activité continue.
Activité 1.4.3: Aménagement de parcs urbains	1.4	- Un parc urbain ou projet de verdissement urbain pilote est aménagé	Du 03/25 au 12/25	- A partir des sites priorisés par le groupe de travail sur le verdissement urbain et de l'orientation du partenaire national, un cahier des charges pour la conduite d'un verdissement urbain pilote au niveau du Boulevard Triomphal a été développé et est en cours de validation auprès des hautes autorités, compte tenu de la situation stratégique du site.	En cours de réalisation	Les élections municipales et législatives et les changements politiques qu'elles ont impliquées ont ralenti le processus de validation du cahier des charges pour le verdissement urbain. Il s'agira d'adapter au besoin et de valider le cahier des charges début 2026 afin de lancer le verdissement urbain.
Suivi-évaluation, learning et genre	1.5	- Le suivi évaluation du projet est renforcé	Du 03/25 au 12/25	-Un consultant expert en genre et inclusion sociale a été recruté et un plan de travail pour la conduite d'une analyse sur le genre et l'inclusion sociale, le développement d'un	En cours de réalisation	Il s'agira en 2026 de finaliser l'évaluation à mi parcours, et d'ajuster au besoin les termes

		<p>- Une évaluation à mi-parcours indépendante est conduite</p> <p>- L'intégration de la dimension genre dans la mise en œuvre des activités est renforcée, avec le développement d'une analyse, plan d'action genre et des formations</p>		<p>plan d'action sur le genre et l'inclusion sociale et a conduite de formation a été développé.</p> <p>- Un binôme de consultants a été recruté pour la conduite de l'évaluation indépendante à mi parcours du projet. L'évaluation a été lancée et sera finalisée début 2026.</p> <p>-Un état des besoins en suivi évaluation a été conduit pour recruter un expert en appui. Un processus de recrutement a été lancé mais celui-ci a été infructueux.</p>		<p>de référence pour l'appui en suivi évaluation et de republier pour recruter un consultant. En ce qui concerne le genre et l'inclusion sociale, le plan d'action sera développé et sa mise en œuvre initiée.</p>
Activité 2.1.1: Élaborer un plan pour l'initiative "une ville, un arbre" et créer du matériel éducatif et de sensibilisation, ainsi que prévoir un festival national.	2.1	Création du matériel éducatif et de sensibilisation	Du 01/25 au 12/25	En attente de la deuxième tranche de financement pour poursuivre les activités	N/A	La suite des livrables dépendra de la mise à disposition de la deuxième tranche du budget.
Activité 2.1.2 Préparation du Festival	2.1	Préparation du festival	01/25 au 12/25	En attente de la deuxième tranche de financement pour poursuivre les activités	N/A	
Activité 2.2.1 : Mise en œuvre du programme d'éducation	2.2	Promenades d'interprétation à RWA	Du 03/25 au 12/25	Cette année, la composante 2 a franchi une étape majeure en mobilisant 1 009 élèves issus de 15 établissements (dont la FOPI et le lycée de Ntoun), désormais formés comme ambassadeurs de la biodiversité par 12 écoguides spécialisés à l'Arboretum Raponda Walker. Ce volet	Réalisé	https://www.unesco.org/fr/articles/un-bus-pour-explorer-la-nature-le-gabon-investit-dans-education-environnementale

				<p>éducatif s'est doublé d'une action concrète de verdissement avec la mise en terre de 85 arbres d'essences locales emblématiques (Amvout, Okoumé, Moabi). Afin de garantir la pérennité de cet investissement écologique, chaque plant fait l'objet d'un suivi rigoureux via des fiches dédiées confiées aux écoles partenaires, transformant ainsi ces statistiques en un héritage durable pour la future génération de gardiens de la nature gabonaise.</p>		
--	--	--	--	---	--	--

4. Résultats du Projet

5.1 Contributions du projet à l'atteinte des indicateurs du cadre de résultats de CAFI

Effets CAFI						
Les pratiques agricoles durables permettent la réduction de la conversion des terres et l'augmentation de la sécurité alimentaire	Des alternatives durables aux pratiques actuelles en matière de bois-énergie sont adoptées	Les institutions et parties prenantes du secteur forestier et des aires protégées sont en capacité et disposent d'un cadre légal permettant de promouvoir, suivre et mettre en œuvre la gestion durable des forêts	Les infrastructures et futurs projets miniers et hydrocarbures minimisent leur empreinte globale	i) Les décisions d'aménagement du territoire assurent une représentation équitable des intérêts sectoriels et maintiennent le couvert forestier ii) la sécurisation foncière n'incite pas à la conversion par des individus ou des communautés	La croissance démographique et la migration vers les forêts et les fronts forestiers sont ralenties	Une coordination interministérielle et une gouvernance sont améliorées, et résultent en i) des régimes fiscaux et permis pour les activités économiques qui ne poussent pas les acteurs économiques vers la conversion des forêts et les activités illégales, ii) un climat des affaires favorable aux investissements bénéfiques à la forêt
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	X	<input type="checkbox"/>	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Projet approche habilitante : Le **tableau Annexe 2 des Indicateurs transversaux** a été complété et est disponible au lien suivant :

https://drive.google.com/drive/folders/14CSiX3vjc_ipfn8LbhnJqYZANxyJuB61

5.1.1 Matrice des bénéficiaires

Effet	Nombre de bénéficiaires directs (indiquer % hommes et femmes), en cumulatif depuis le début du projet	Description et intensité du soutien	Nombre de bénéficiaires indirects en cumulatif depuis le début du projet	Description et intensité du soutien	Commentaires
Aménagement du territoire	0	N/A	0	N/A	Le projet aura des bénéficiaires dans le domaine de l'aménagement du territoire, mais à ce stade, il est trop tôt pour rapporter des bénéficiaires.
Energie	0	N/A	0	N/A	N/A
Agriculture	0	N/A	0	N/A	N/A
Forêts	1009 jeunes bénéficiaires parmi lesquels 629 apprenants dont 299	Soutien ciblé et d'intensité moyenne : 1009 élèves bénéficiant de sessions d'éducation environnementale et	1 268 membres des communautés voisines de l'ARW, bénéficiant indirectement des services	Soutien ciblé et d'intensité faible : 1 268 membres des communautés riveraines de l'ARW identifiées lors de la	N/A

Effet	Nombre de bénéficiaires directs (indiquer % hommes et femmes), en cumulatif depuis le début du projet	Description et intensité du soutien	Nombre de bénéficiaires indirects en cumulatif depuis le début du projet	Description et intensité du soutien	Commentaires
	garçons et 330 filles 22 membres du Comité Technique dont 8 femmes et 14 hommes	participant au planting urbain Soutien ciblé et d'intensité moyenne : 22 bénéficiaires de la formation certifiante de BGCI en gestion des jardins botaniques et horticulture de base	écosystémiques mieux protégées de l'ARW, dont 621 femmes (49%) et 628 jeunes de moins de 25 ans (50%)	conduite de l'étude socio-économique, et bénéficiant au quotidien des services écosystémiques de l'ARW	
Foncier	0	N/A	0	N/A	N/A
Mines et infrastructures	0	N/A	0	N/A	N/A
Démographie	0	N/A	0	N/A	N/A
Gouvernance	0	N/A	0	N/A	N/A
Nombre total (peut ne pas être égal à la somme des rangées ci-dessus)	1031 bénéficiaires dont 629 écoliers incluant 299 garçons et 330 filles, 8 femmes et 14 hommes	Soutien ciblé d'intensité moyenne : élèves bénéficiant de sessions d'éducation environnementale et participant au planting urbain Soutien ciblé d'intensité moyenne : bénéficiaires de la formation certifiante de BGCI en gestion des jardins botaniques et horticulture de base	1 268 membres des communautés voisines de l'ARW, bénéficiant indirectement des services écosystémiques mieux protégées de l'ARW, dont 621 femmes (49%) et 628 jeunes de moins de 25 ans (50%)	Soutien ciblé et d'intensité faible : 1 268 membres des communautés riveraines de l'ARW identifiées lors de la conduite de l'étude socio-économique, et bénéficiant au quotidien des services écosystémiques de l'ARW	N/A

5.2 Contributions du projet à l'atteinte des jalons de la Lettre d'intention

N° du jalon dans la	Descriptif du Jalon	Progrès accomplis lors de la période de rapportage	Progrès accomplis de manière cumulative depuis le début du projet	Commentaires
---------------------	---------------------	--	---	--------------

LOI ¹¹				
Activité 1	Article 1, iii. Maintenir la conversion résiduelle des forêts non HCS/HCV à des niveaux très bas tout en veillant à ce que cette conversion soit neutre en carbone (compensée par une restauration active ou un renforcement du carbone d'autres forêts)	La reprise des activités de la pépinière avec de la production d'arbres de forêt gabonaise offre la possibilité d'entreprendre des activités de restauration, à l'ARW et ailleurs. L'aménagement du futur jardin botanique à l'ARW aura notamment un impact en termes de restauration, mais aussi de renforcement de la protection de l'ARW avec la création d'une ceinture verte à la frontière de la ville, et donc de maintien de la conversion résiduelle des forêts non HCS/HCV dans les zones sous pression de l'ARW à des niveaux très bas. Ce rôle du jardin botanique est d'autant plus important et stratégique aujourd'hui, face à une pression urbaine croissante et rapide dégradant l'ARW.	La reprise des activités de la pépinière avec de la production d'arbres de forêt gabonaise offre la possibilité d'entreprendre des activités de restauration, à l'ARW et ailleurs. L'aménagement du futur jardin botanique à l'ARW aura notamment un impact en termes de restauration, mais aussi de renforcement de la protection de l'ARW avec la création d'une ceinture verte à la frontière de la ville, et donc de maintien de la conversion résiduelle des forêts non HCS/HCV dans les zones sous pression de l'ARW à des niveaux très bas. Ce rôle du jardin botanique est d'autant plus important et stratégique aujourd'hui, face à une pression urbaine croissante et rapide dégradant l'ARW.	
Jalon 1	<p>Jalon 1. Affectation du territoire</p> <p>Jalon 1. Plan d'utilisation des terres adopté et mis en oeuvre conformément aux principes des ARTICLES I et II -spécifiquement pour les secteurs de la mangrove cartographiée et du développement urbain ;</p> <p>Jalon 1c : Développement et adoption de directives et de définitions nationales pour garantir que les forêts avec HCS et HCV ne seront pas converties à d'autres utilisations des terres ;</p> <p>Jalon 1di. Les réductions du stock de carbone résultant de la conversion des forêts sont compensées par des augmentations qui valent du stock de carbone de la forêt restante et sur d'autres terres grâce à des mesures actives d'amélioration, de restauration et de maintien du stock de carbone qui sont nouvelles et supplémentaires ;</p> <p>Jalon 1d. iii. Des efforts de protection et de restauration sont mis en oeuvre, conformément à la loi gabonaise sur la protection de l'environnement, en amont de la conversion pour éviter un bilan carbone annuel négatif tout au long du processus de conversion.</p>	<p>Par ailleurs, les efforts de surveillance déployés à l'ARW (patrouilles mais aussi planification de la sécurisation de l'arboretum), contribueront directement à la réduction des conversions et dégradation des espaces de forêt. Les activités d'éducation environnementale ont également comme objectif de réduire la pression sur les forêts à long terme, avec une population davantage sensibilisée aux enjeux environnementaux.</p> <p>En 2025, des progrès palpables sont notamment à constater avec 1) l'accroissement de la capacité de production de la pépinière, 2) le développement d'un plan stratégique et opérationnel pour le jardin botanique, 3) la protection renforcée de l'ARW avec missions de surveillance et sensibilisation, et barrière de sécurisation en construction, 4) la cartographie de zones à verdir dans le Grand Libreville,</p>	<p>Par ailleurs, les efforts de surveillance déployés à l'ARW (patrouilles mais aussi planification de la sécurisation de l'arboretum), contribueront directement à la réduction des conversions et dégradation des espaces de forêt. Les activités d'éducation environnementale ont également comme objectif de réduire la pression sur les forêts à long terme, avec une population davantage sensibilisée aux enjeux environnementaux.</p> <p>En 2025, des progrès palpables sont notamment à constater avec 1) l'accroissement de la capacité de production de la pépinière, 2) le développement d'un plan stratégique et opérationnel pour le jardin botanique, 3) la protection renforcée de</p>	N/A

¹¹ Les Lettres d'intentions sont accessibles dans ce dossier :

https://drive.google.com/drive/folders/19GjqHJD8RP4imWoEiqNloagyZPwZHP?usp=drive_link

	Jalon 1d iv. Promouvoir les avantages sociaux et environnementaux et minimiser et atténuer les risques sociaux et environnementaux potentiels.	l'aménagement de deux espaces/allées vertes avec 40 arbres plantés et la préparation à un verdissement urbain pilote, et 5) le planting de 85 arbres et la sensibilisation de 1009 jeunes.	l'ARW avec missions de surveillance et sensibilisation, et barrière de sécurisation en construction, 4) la cartographie de zones à verdir dans le Grand Libreville et la préparation à un verdissement urbain pilote, et 5) le planting de 85 arbres et la sensibilisation de 1009 jeunes.	
Jalon 3	Jalon 3. Amélioration de la gouvernance forestière.			

5. Communication et promotion

6.1 Illustration spécifique – Photos et vidéos HD

Les photos ci-dessous illustrent quelques-uns des résultats clés atteints cette année. Les photos sont également disponibles en version HD à l'hyperlien suivant :

<https://drive.google.com/drive/folders/1gU8QRQIbQ56QSOvZsQtNskkM8ocfeHA1>

Une série de capsules vidéos a également été élaborée et est disponible au lien suivant :

<https://drive.google.com/drive/folders/1R6KoLeb2t1tow4d4r-P73ADdbeVjH5cN?usp=sharing>

1) **La pépinière de l'Arboretum Raponda Walker : de l'incendie à la renaissance**

En 2025, l'histoire de la pépinière de l'Arboretum Raponda Walker a pris un nouveau tournant. Après l'incendie de 2023 qui avait réduit le site au silence et stoppé toute activité, le projet CAFI 3 a accompagné sa renaissance. Petit à petit, les tables de culture se sont couvertes de jeunes pousses, et la capacité de production a été multipliée par deux pour atteindre 4 350 plants fin 2025. La pépinière s'est transformée en un véritable laboratoire de vie, passant de quelques espèces au début de l'année à 20 espèces conservées et multipliées — soit quatre fois plus qu'auparavant.

Cet accompagnement s'est également traduit par des formations. Vingt-deux personnes — personnel de la pépinière, techniciens, botanistes de l'Herbier National du Gabon, équipes de la Direction Générale des Forêts et de la Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature, partenaires municipaux — ont été formées aux techniques d'horticulture botanique. Collecte de semences en forêt, conservation, germination, reproduction végétative... autant de savoir-faire transmis par le Réseau international des Jardins botaniques (BGCI) en partenariat avec le renommé jardin botanique de Kew. Ces efforts marquent une étape décisive dans la reconstruction du site, tandis que les études menées en 2025 préparent déjà la réhabilitation complète de l'infrastructure en 2026.

Aujourd’hui, la pépinière de l’Arboretum Raponda Walker retrouve sa place : un lieu de conservation et de valorisation de la biodiversité gabonaise, mais aussi un espace d’apprentissage et de recherche. Elle se prépare à fournir les plants du futur jardin botanique de Libreville et à nourrir les actions de verdissement urbain. Grâce à l’appui du projet CAFI 3, elle renaît comme un véritable sanctuaire de biodiversité — un espace où les espèces phares du Gabon sont protégées, cultivées et prêtes à verdir la ville.



Photo 1 : Espace ombragé de la pépinière de l’ARW



Photo 2 : Formation à l’horticulture de base à la pépinière de l’ARW dispensée par BGCI en partenariat avec le Kew Gardens – Traitement des semences



Photos 3 et 4 : Formation à l’horticulture de base dispensée par BGCI en partenariat avec Kew Gardens – travaux de terrain sur la collecte et graines et boutures à l’ARW



Photo 5 : Visite du site de la pépinière avec l’architecte et les équipes techniques pour valider les plans préliminaires



Photo 6 : Concept architecturaux validés de la réhabilitation de la pépinière

Citations des bénéficiaires concernant la formation BGCI sur l’horticulture de base :

« La formation que nous suivons depuis lundi 17 novembre 2025 porte sur les techniques de propagation des plantes. Nous avons vu qu’il y a deux approches, l’une qui fait intervenir la graine et l’autre qui fait intervenir le matériel végétal. Concernant le matériel végétal, il y a aussi plusieurs alternatives, dont le bouturage, le

greffage et le marcottage. Sur le terrain, nous avons appris à collecter les graines, récolter les boutures. Nous avons appris à comment les transporter, comment les conserver, et ce matin nous avons fait la pratique des semis et du bouturage. » Raymonde MBOMA, Cheffe du Département de Biologie et Ecologie Végétale, IRET/CENAREST

« Nous sommes en train de recommencer les activités et remettre la pépinière en fonctionnement, donc cette formation arrive à point nommé pour permettre à nos agents sur site de pouvoir appliquer ces méthodes pour permettre à ce que nous ayons plusieurs plantes produites dans notre pépinière. » Yannick OWONO OWONO, Coordonnateur du projet, ANPN

2) Des capacités nationales renforcer et une vision nationale émergente pour le futur jardin botanique

En 2025, des avancées significatives ont été réalisées pour renforcer les capacités nationales en vue de la création du futur jardin botanique du Gabon. Du 2 au 6 juin 2025, un consortium d'experts nationaux et internationaux mobilisé par le Botanic Gardens Conservation International s'est réuni à Libreville pour conduire des visites de terrain, rencontrer les parties prenantes et recueillir leurs priorités concernant l'aménagement du futur site. Ces consultations ont été complétées par une enquête en ligne ainsi que par un atelier multi-acteurs organisé le 17 novembre 2025, permettant de définir de manière participative la vision et les missions du jardin botanique du Gabon. Celui-ci ambitionne de devenir un espace reconnu aux niveaux national et international, dédié à la préservation de la diversité végétale du pays, pilier de l'offre écotouristique de la capitale, et catalyseur pour l'éducation, la recherche scientifique, le développement communautaire et le verdissement urbain durable, tout en valorisant le patrimoine culturel et en contribuant à des villes résilientes.

Parallèlement, un important programme de renforcement des capacités a été déployé tout au long de l'année. Des formations théoriques — sur les fondamentaux des jardins botaniques, l'écologisation urbaine et la gestion des jardins botaniques — ont été complétées par des modules pratiques portant sur l'horticulture de base, la collecte et la gestion des semences, ainsi que la multiplication végétative. Plus de 40 participants ont bénéficié de ces activités, dont 22 ayant suivi une formation certifiante en horticulture. Une mission d'échanges en Afrique du Sud a également permis à une délégation gabonaise de s'inspirer des expériences du Jardin botanique national de Kirstenbosch et du Jardin botanique national de Pretoria, afin de mieux comprendre les modèles de gestion, les partenariats et les mécanismes de valorisation économique, et ainsi planifier efficacement le futur jardin botanique du Gabon.



Photos 7 et 8 : Formations sur les basiques d'un jardin botanique et de l'écologisation urbaine (4 juin 2025) ainsi que sur la gestion des jardins botaniques (17 novembre 2025) dispensées par BGCI



Photos 9 : Atelier participatif sur la définition de la vision du jardin botanique du Gabon

Photo 10 : Formation pratique à l'horticulture de base (18-19 novembre 2025)



Photos 11, 12, 13 et 14 : Rencontre avec SANBI et visite des jardins botaniques de Pretoria et Kirstenbosch en Afrique du Sud

Liens publications :

- <https://www.undp.org/fr/gabon/blog/libreville-se-prepare-pour-accueillir-un-jardin-botanique>
- <https://www.biba241.com/libreville-s-appre-te-accueillir-son-tout-premier-jardin-botanique-au-c-ur-de-l-arboretum-raponda-walker>
- <https://gabonactu.com/blog/2025/07/16/biodiversite-enfin-un-vrai-jardin-botanique-pour-libreville-et-le-gabon/>

3) De la protection à la valorisation : l'avenir de l'Arboretum Raponda Walker

Face aux pressions croissantes qui menacent l'Arboretum Raponda Walker, avec l'appui du CAFI, le travail de protection et valorisation de cette aire protégée urbaine a été soutenu. Tout au long de l'année, sept missions de surveillance, de prospection et de sensibilisation communautaire ont sillonné la forêt urbaine. Les écogardes ont parcourus des kilomètres sous la canopée — plus de 1 560 km — pour observer, écouter, dialoguer... mais aussi constater l'ampleur des infractions : 305 cas d'atteintes à l'aire protégée identifiés.

Ces patrouilles font partie d'une stratégie plus large de sécurisation de l'aire protégée. Une stratégie pour mieux protéger, mieux prévenir, mieux délimiter. Une barrière de sécurisation a commencé à être installée afin de marquer physiquement les frontières de l'Arboretum et rappeler que cet espace n'est pas un terrain vacant — mais un patrimoine naturel à préserver.

Protéger la forêt, c'est aussi parler avec celles et ceux qui vivent tout autour. C'est pourquoi le projet a soutenu une vaste mission d'engagement communautaire et une étude socio-économique impliquant plus de 1 200 habitants des quartiers riverains. Discussions, échanges d'expériences : les communautés ont partagé leurs usages, leurs besoins, leurs aspirations — et leur lien profond avec cette forêt urbaine — tandis que les écogardes ont mis en avant la nécessité de préserver ce site d'importance écologique.

Ces travaux ont permis d'associer ces communautés à une nouvelle ambition : imaginer un futur jardin botanique national au cœur de l'Arboretum Raponda Walker. Une première version du plan stratégique a été élaborée, et 37 bénéficiaires — personnel de l'ANPN, partenaires techniques, membres de la société civile — ont été formés aux principes et au rôle des jardins botaniques. Une manière de préparer celles et ceux qui, demain, contribueront activement à façonner ce lieu.

Car l'Arboretum Raponda Walker est bien plus qu'une aire protégée en milieu urbain. C'est une forêt sous pression, menacée par l'expansion de la ville, l'agriculture de subsistance et l'extraction illégale de ressources. Mais c'est aussi un refuge pour la faune et la flore, un poumon écologique pour Libreville, un espace porteur d'opportunités futures : emplois verts, développement local, éducation environnementale. À travers ces actions, une vision se dessine : protéger cette forêt, oui — mais aussi la valoriser, la faire connaître, la transformer en vitrine vivante de la biodiversité gabonaise et en fierté partagée pour les communautés qui la bordent.



Photo 15 : Collecte de données sur l'environnement présent sur et autour le tracé identifié pour la mise en place d'une barrière de sécurisation à l'ARW

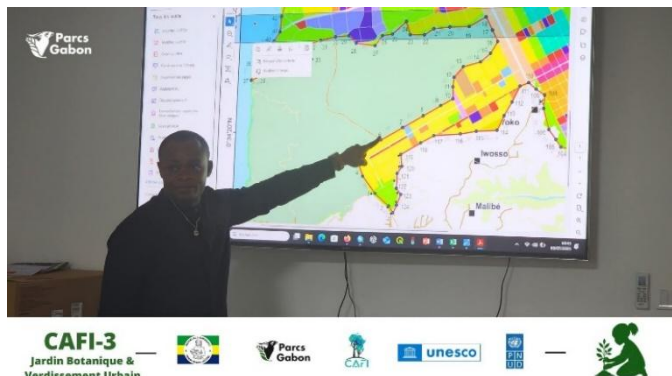


Photo 16 : Présentation des limites actualisées de l'ARW et du linéaire prioritaire à sécuriser pour renforcer la protection de l'ARW et du site identifié pour le jardin botanique



Photo 17 : Visite de terrain sur site avec les ingénieurs pour développement de propositions techniques pour sécuriser l'ARW



Photos 18 et 19 : Missions de surveillance et sensibilisation pour la protection de l'ARW



Photos 20 et 21 : Missions de surveillance et sensibilisation pour la protection de l'ARW – Identification d'infractions avec constructions en cours dans l'ARW et occupation de terrain

Citations

« Les types d'infraction que nous constatons dans l'aire protégée sont le braconnage, le sciage, la vente des terrains et l'immigration clandestine. Il faut aussi dire que dans le cadre de nos missions nous faisons de la sensibilisation pour montrer aux populations l'importance de protéger ces aires protégées. » Cindy Rijane EBEGUE MAPAGA, Ecogarde Cheffe d'équipe G.LAB 1, ANPN

« Le futur jardin botanique de Libreville ne sera pas seulement un espace vert urbain, mais un outil stratégique de résilience écologique. Il permettra de mieux comprendre, protéger et valoriser notre patrimoine végétal exceptionnel. Le jardin botanique que nous envisageons pour Libreville est une réponse locale à un enjeu global. Il renforcera notre capacité à préserver la biodiversité, à sensibiliser le public et à soutenir la recherche sur la biodiversité gabonaise et le rôle des plantes y compris dans la séquestration du carbone. C'est un levier concret pour faire de la nature un allié face au changement climatique. » Yannick OWONO OWONO, Coordonnateur national du projet CAFI 3 – Jardin botanique et verdissement urbain, Agence Nationale des Parcs Nationaux

4) Vers un verdissement du Grand Libreville

Dans le cadre du projet CAFI 3, l'ANPN, le PNUD et la FMCT ont réuni les principaux acteurs de l'urbanisme, de l'environnement et de la gestion urbaine afin de conduire un exercice de cartographie participative des sites prioritaires pour le verdissement du Grand Libreville et l'aménagement de parcs urbains.

À l'issue de ce processus concerté, 49 sites ont été identifiés. Un outil d'aide à la décision a été développé pour analyser, de manière objective et comparative, l'impact écologique et social de chacun de ces sites ainsi que leur faisabilité technique. Ce travail constitue une étape déterminante dans la définition d'une stratégie structurée de verdissement urbain pour le Grand Libreville, et a permis de retenir un site pilote en vue d'un verdissement à grande échelle.

Le verdissement urbain représente un levier majeur d'amélioration de la qualité de vie en milieu urbain. Il contribue à la création d'espaces de détente et de loisirs, à la réduction des effets d'îlot de chaleur, à l'amélioration de la qualité de l'air, à la protection de la biodiversité urbaine et à une meilleure gestion des eaux pluviales. Il favorise également l'émergence d'opportunités économiques et sociales et renforce la résilience de la ville face aux changements climatiques.

Dans cette perspective, le projet CAFI 3 soutient la mise en œuvre d'actions de verdissement fondées sur l'utilisation de plantes locales gabonaises, afin de valoriser la biodiversité nationale, renforcer l'identité paysagère de Libreville et inscrire ces initiatives dans une démarche durable et patrimoniale.

Citations

« Ma présence aujourd'hui à cet atelier de priorisation des sites pour le verdissement urbain du Grand Libreville a été de m'assurer que durant la mise en œuvre de ce projet CAFI 3 et des interventions de verdissement urbain, les personnes à mobilité réduite ne soient pas oubliées. Il faudrait pour cela prévoir la construction de rampes d'accès et la mise en place de panneaux de signalisation pour les personnes aveugles et sourdes. A travers ce projet CAFI 3, l'inclusivité au Gabon sera de mise. » Stive MAPAGA MAPAGA, Président de l'Association des Etudiants Handicapés du Gabon



Photos 22, 23, 24 et 25 : Ateliers de cartographie et priorisation des sites pour le verdissement urbain et l'aménagement de parcs urbains dans le Grand Libreville

5) Activités de planting urbain en milieux scolaires et publics

Bien qu'anticipé par rapport au calendrier initial, le volet « Verdissement expérimental » a été activé dès cette année afin de coupler l'éducation environnementale à une phase d'apprentissage concret sur le terrain. Cette étape pilote est stratégique : elle permet d'éprouver les méthodes de plantation en milieu urbain avant le déploiement massif des 2 000 000 d'arbres prévus par le projet.

À ce jour, les opérations de mise en terre ont permis de planter 85 arbres issus de la pépinière dans des zones stratégiques du Grand Libreville, notamment au sein d'établissements scolaires et d'espaces publics. Pour garantir la résilience de l'écosystème, le projet privilégie exclusivement des essences forestières locales et emblématiques telles que l'Amvhout, l'Okoumé et le Moabi. Ce dispositif est complété par des arbres fruitiers locaux, renforçant la valeur écologique dans la ville.

Pour assurer la pérennité de l'action, chaque plant est rigoureusement répertorié via une "fiche de suivi", permettant aux agents de l'ANPN de veiller activement à leur croissance. Cette méthodologie garantit que l'impact du projet CAFI-3 dépasse le geste symbolique pour s'inscrire dans une démarche scientifique de long terme.



Photo 26 : Planting d'un okala avec le Président de la Transition sur le rond-point Okala (voie de contournement de l'aéroport) à l'occasion de la Journée internationale des Forêts le 22 mars 2025



Photos 27 et 28 : Planting organisé à l'occasion de la Journée internationale des Forêts à l'école publique de Nzenz Ayong le 21 mars 2025

6) Une jeunesse mobilisée : Plus de 1 000 ambassadeurs de l'environnement

L'un des succès majeurs de cette année réside dans la sensibilisation directe de la jeunesse, le projet ayant privilégié l'immersion concrète plutôt que de simples cours théoriques. Cette approche a permis d'atteindre un niveau de mobilisation record avec 1 009 jeunes sensibilisés issus de 15 établissements scolaires, notamment la FOPI et le lycée public de Ntoun. Plaçant la mixité et l'inclusion au cœur de sa démarche, le programme a formé ces jeunes, filles comme garçons de toutes tranches d'âge, aux enjeux vitaux du cycle de vie des plantes et à la protection des écosystèmes. Pour encadrer ces "promenades d'interprétation" à l'Arboretum Raponda Walker, 12 écocuides ont été spécifiquement équipés et formés, garantissant ainsi une transmission pédagogique de qualité sur le terrain.



Photos 29, 30, 31 et 32 : Photos des sorties vertes avec des élèves à l'Arboretum Raponda Walker et la pépinière

6.2 Stratégie et plan de communication

Les efforts de communication se sont renforcés en 2025, avec un référent communication de l'ANPN désigné pour appuyer le projet, ce qui a permis de faciliter une bonne visibilité du projet et des résultats atteints jusqu'à présent sur les réseaux sociaux. Une stratégie de communication a été développée durant l'année 2025, avec l'objectif d'accompagner la mise en œuvre du projet CAFI-3 Verdissement urbain et jardin botanique par une communication cohérente, pédagogique et inclusive, favorisant l'adhésion des populations et la visibilité institutionnelle du projet. La stratégie a notamment identifié 4 messages principaux :

1. Le verdissement urbain améliore la qualité de vie et renforce la résilience climatique
2. Le jardin botanique du Gabon sera un espace de conservation, d'éducation et de recherche

3. Le projet CAFI 3 est participatif, impliquant institutions, partenaires et communautés
4. Investir dans la nature en ville, c'est préparer l'avenir des générations futures

Cette stratégie, dont la mise en œuvre sera accélérée à partir de 2026, permettra d'aller au-delà des canaux de communication digitaux et de la communication des résultats, pour une communication axée sur la sensibilisation sur les questions de verdissement urbain et pour préparer les acteurs au futur aménagement du jardin botanique.

Durant l'année 2025, un total de 57 posts ont été publiés sur les réseaux sociaux depuis le compte de l'ANPN, relayés par les comptes du PNUD et de l'UNESCO. Avec une moyenne de 51 000 vues cumulées, la stratégie de communication du projet CAFI 3 a permis d'assurer une bonne visibilité de ses actions, en particulier sur Facebook. Plus de détails sont disponibles dans les rapports trimestriels produits par le référent communication : <https://drive.google.com/drive/folders/1mlkOOcqWVgf6fBiy-FDrjknZqwT4t6c7?usp=sharing>

Par ailleurs, sous l'Effet 1 soutenu par le PNUD, la mission d'engagement communautaire et d'étude socio-économique conduite par l'ANPN dans les trois quartiers environnants autour du site identifié pour le jardin botanique a été achevée. Celle-ci a permis de vulgariser le projet auprès des communautés tout en comprenant davantage leur situation et leurs intérêts et motivations à être associées au projet. Des recommandations claires ont pu émerger de cette mission pour assurer une implication active des communautés avoisinantes de l'ARW et du site pré-identifié pour le jardin botanique au projet. La communication communautaire a été maintenue tout au long de l'année, avec une réunion communautaire organisée concernant le projet de sécurisation de l'ARW, ainsi qu'une visite auprès du Chef traditionnel des communautés Benga présentes dans la zone de l'ARW. Par ailleurs, les visites de Botanic Gardens Conservation International / le réseau international des jardins botaniques (BGCI) a permis de faire un engagement actif avec les parties prenantes et de développer du matériel de sensibilisation (poster sur ce qu'est un jardin botanique ; [blog post](#)), et le Comité Technique a continué à jouer un rôle central dans l'implication des différents sectoriels et de la société civile pour la bonne mise en œuvre du projet. Enfin, les visites sur le site de la pépinière et les plantings appuyés, notamment à la nouvelle voie de contournement de l'aéroport, ou avec l'Union des Communautés Amies du Gabon ont représenté d'excellentes opportunités de visibilité et communication pour le projet.

Dans le cadre de l'Effet 2 du projet, l'UNESCO s'attache à informer les populations locales des initiatives menées, à valoriser la contribution des partenaires et à sensibiliser les jeunes aux enjeux du développement durable. Pour atteindre ces objectifs, l'équipe a récemment élaboré un premier draft de la stratégie de communication/sensibilisation environnementale du programme. Cette stratégie vise à accroître la notoriété du projet auprès de la population locale par le biais de supports visuels et de publications et à sensibiliser sur les enjeux environnementaux, tout en garantissant une visibilité optimale aux partenaires grâce à l'affichage de leurs logos sur l'ensemble des outils de communication. En attendant la validation de cette stratégie, des initiatives concrètes sont déjà en cours de mise en œuvre, notamment :

- L'habillage du bus mis à la disposition de l'ANPN, qui sert de support promotionnel itinérant pour les logos des acteurs impliqués dans le partenariat CAFI-3 Verdissement Urbain. Cette initiative assurera une visibilité accrue du projet à travers la ville.
- La communication sur les réseaux sociaux est accrue.

Les tableaux ci-dessous relatent quelques principales activités de communication réalisées durant le premier semestre de 2025 :

Nom du projet de communication	Mission d'engagement communautaire et d'étude socio-économique avec les communautés environnantes à l'aire protégée Arboretum Raponda Walker pour le projet de jardin botanique		
Date de début du projet de communication	Juillet 2024	Date de fin du projet de communication	Janvier 2025
Objectifs du projet de communication (comment ce projet de communication s'insère-t-il dans les objectifs et la stratégie globale ?) :			
Audience	Résultat en termes de communication (y compris en termes de communication pour le changement social et comportemental)		Lien aux outils de communication (Par exemple : publications, ateliers, spots radio, pages web)
<p>Communautés des trois principales zones environnantes autour du site identifié pour le jardin botanique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Santa-Clara • Itembi Yoko • Iyalala <p>Ces communautés comptabilisent plus de 1200 habitants (49% de femmes et 50% de jeunes de moins de 25 ans) qui ont pu être recensés et consultés à travers les référents communautaires désignés.</p>	<p>-Meilleure compréhension du projet de jardin botanique par les communautés environnantes, y compris des retombés socio-économiques du projet et du partenariat de mise en œuvre (CAFI/ANPN/PNUD/UNESCO)</p> <p>-Soutien et identification des opportunités pour l'implication des communautés environnantes</p>		<p>-Photos des consultations communautaires disponibles ci-dessus et dans le Google drive.</p>

Nom du projet de communication	Visite de terrain et consultations concernant le futur jardin botanique de Libreville avec l'appui de BGCI et sensibilisation sur le projet de jardin botanique		
Date de début du projet de communication	Juin 2025	Date de fin du projet de communication	Juin 2026
Objectifs du projet de communication (comment ce projet de communication s'insère-t-il dans les objectifs et la stratégie globale ?) :			
Audience	Résultat en termes de communication (y compris en termes de communication pour le changement social et comportemental)		Lien aux outils de communication (Par exemple : publications, ateliers, spots radio, pages web)
<p>Grand public, gouvernement, société civile, communautés, secteur privé</p>	<p>-Meilleure compréhension du projet de jardin botanique par les habitants de Libreville et membres du Comité technique multi-acteurs (plus de 30 acteurs formés)</p> <p>-Accroissement du soutien des particuliers et du gouvernement au projet de jardin botanique</p> <p>-Visibilité du projet, de CAFI et des partenaires</p>		<p>-Photos de l'activité disponibles ci-dessus et dans le lien Google drive.</p> <p>-Posts de l'ANPN, PNUD et UNESCO sur les réseaux sociaux</p> <p>-Publication sur le site du PNUD Gabon : https://www.undp.org/fr/gabon/bl-og/libreville-se-prepare-pour-accueillir-un-jardin-botanique</p> <p>-Poster sur jardin botanique</p>

Nom du projet de communication	Réunions et engagement communautaire concernant la protection de l'Arboretum Raponda Walker		
Date de début du projet de communication	Juin 2025	Date de fin du projet de communication	Juin 2026
Objectifs du projet de communication (comment ce projet de communication s'insère-t-il dans les objectifs et la stratégie globale ?) :			
	<p>Impliquer les communautés locales dans la protection et valorisation de l'Arboretum Raponda Walker</p>		

Audience	Résultat en termes de communication (y compris en termes de communication pour le changement social et comportemental)	Lien aux outils de communication (Par exemple : publications, ateliers, spots radio, pages web)
Communautés de l'Arboretum Raponda Walker	-Sensibilisation sur l'importance de l'ARW et des opportunités économiques à partir de la valorisation des ressources naturelles - Réduction des dégradations liées à l'activité des communautés dans la zone de l'ARW - Implication des communautés pour une meilleure protection de l'ARW	-Photos des activités d'engagement communautaire disponibles ci-dessus et dans le lien Google drive. -Posts de l'ANPN et PNUD sur les réseaux sociaux

Nom du projet de communication	Dynamisation du Groupe de travail Verdissement urbain		
Date de début du projet de communication	Aout 2025	Date de fin du projet de communication	Continu
Objectifs du projet de communication (comment ce projet de communication s'insère-t-il dans les objectifs et la stratégie globale ?) :	Approche participative, multi-sectorielle et inclusive du projet		
Audience	Résultat en termes de communication (y compris en termes de communication pour le changement social et comportemental)	Lien aux outils de communication (Par exemple : publications, ateliers, spots radio, pages web)	
Sectoriels de l'environnement, de l'urbanisme et de la ville, à échelle nationale et locale ; société civile	- Coordination et implication multi-sectorielle dans la mise en œuvre du projet - Points relais dans les institutions clés concernant le verdissement urbain	-Photos des activités disponibles ci-dessus et dans le lien Google drive. -Posts de l'ANPN et PNUD sur les réseaux sociaux	

6. Exécution financière

7.1 Décaissements

a) Taux de décaissements du projet.

A) Résultats	B) Budget Total (USD) tel que dans le document de projet (indiquer si révision)	C) Budget prévu pour la période de rapportage : Jan-Dec 2025	D) Dépenses annuelles 2025	E) Solde au 31 Décembre 2025	F) Taux de décaissement sur la période de rapportage*	G) Taux de décaissement cumulé depuis le début du projet	H) Montants engagés mais non dépensés
Effet 1 : Les citoyens ont accès à des jardins et des parcs forestiers	1 205 490,82	1 070 566,00	340 133,25	788 090,37	32%	35%	569 773,95
Produit 1.1. La pépinière est réhabilitée, fonctionnelle et agrandie	467 000,00	383 634,00	143 621,27	269 567,94	37%	42%	259 973,25
Produit 1.2. La vision stratégique et scientifique du Jardin Botanique est définie et mise en œuvre	202 000,00	198 060,00	77 855,26	123 919,88	39%	39%	116 563,52
Produit 1.3. Le Jardin Botanique est conceptualisé, aménagé et entretenu	399 800,00	374 680,00	110 964,16	271 662,12	30%	32%	193 237,18
Produit 1.4. Des parcs urbains et les projets de verdissement sont conceptualisés, aménagés et maintenus	136 690,82	114 192,00	7 692,56	122 940,43	7%	10%	-
Project management (incluant équipe partenaire d'exécution et de mise en œuvre)	212 876,00	163 876,00	161 277,66	5 949,82	98%	103%	4 629,82
Effet 2. Les Gabonais comprennent et apprécient mieux les initiatives de conservation des forêts et	384 185,98	188 240,56	84 650,78	104 275,76	45%	73%	46 653,16

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI et FONAREDD - 2025

d'atténuation du changement climatique.							
Produit 2.1: l'initiative "une personne, un arbre" est planifiée et mise en œuvre	35 000,00	-	-	-	0%	100%	
Produit 2.2: Un centre d'éducation et de sensibilisation du jardin botanique est construit et une campagne de sensibilisation est mise en œuvre	349 185,98	188 240,56	84 650,78	104 275,76	45%	70%	46 653,16
Total Coûts Résultats	1 802 552,80	1 422 682,56	586 061,69	886 416,31	41%	51%	621 056,93
Total Coûts M&E	42 350,00	42 350,00	-	42 350,00	0%	0%	34 276,82
Coût Total Indirect (7%)	129 143,20	102 552,28	41 024,32	65 013,64	40%	50%	45 873,36
Total	1 974 046,00	1 567 584,84	627 086,01	993 779,95	40%	50%	701 207,11

* Le taux de décaissement n'intègre pas les montants engagés.

** A noter que le PNUD et l'UNESCO comptabilisent différemment les dépenses – dans le système de l'UNESCO, la dépense est considérée effective dès que le transfert de fonds a été fait au partenaire, tandis que dans le système du PNUD, cette dépense est considérée effective uniquement une fois que le partenaire a rapporté sur l'utilisation des fonds et que les justificatifs financiers fournis ont été vérifiés et acceptés.

b) Annexe 3 - Tableau 8.2

Le tableau 8.2 / Annexe 3 est disponible sur le Drive au lien suivant :

<https://drive.google.com/drive/folders/1gU8QRQlBQ56QSOvZsQtNskkM8ocfeHA1>

c) Cout efficacité : Tableau des progrès et décaissements par effets et par produits

Résultats	Progrès actuel de l'indicateur ¹²	Dépenses cumulatives en US \$ ¹³	Commentaires
Effet 1 : Les citoyens ont accès à des jardins et des parcs forestiers	<p><u>Indicateur 1.1</u> : Nombre de personnes désagrégé par sexe bénéficiant directement d'initiatives de verdissement urbain Progrès : 0</p> <p><u>Indicateur 1.2</u> : Superficie (hectares) de paysages bénéficiant de pratiques améliorées à l'exclusion des parcs nationaux (classification UICN) Progrès : 0</p>	35%	<p>Des résultats notables ont pu être atteints durant la période de mise en œuvre, comme détaillé ci-dessous, avec les préalables pour l'aménagement d'un jardin botanique posés (mission d'engagement communautaire et étude socio-économique avec communautés environnantes réalisés, mission de layonnage et cartographie initiée, engagement avec parties prenantes pour définition de la vision du jardin botanique et renforcement de capacités, sécurisation du site du futur jardin botanique face à la pression urbaine croissante) ainsi que pour le verdissement urbain (cartographie des sites de verdissement, identification des arbres adaptés au milieu urbain, développement d'un cahier des charges pour verdissement urbain pilote).</p> <p>Plusieurs défis rencontrés depuis le lancement du projet justifient les progrès atteints jusqu'à présent : tenue tardive du Comité de Pilotage en 2023, suivie de la période électorale puis transition politique et nouvelle administration, requérant un engagement avec la nouvelle équipe et donc un démarrage avec retard des activités. Contexte et point de départ du projet différent avec incendie de la pépinière et limites mouvantes de l'Arboretum Raponda Walker.</p>

¹² Reporter la valeur indiquée dans le tableau 2.

¹³ Tels qu'indiqués dans la colonne G du tableau 5.1.

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI et FONAREDD - 2025

<i>Produit 1.1 : La pépinière est agrandie</i>		42%	Suite à la reprise des activités de la pépinière en 2024, des progrès substantiels peuvent être rapportés pour 2025 : l'opérationnalisation de la pépinière a été renforcée avec l'achat de matériel de terrain supplémentaire, l'équipe est désormais au complet et travaille sur site quotidiennement, le site est sécurisé avec gardiennage et les études pour la réhabilitation de la pépinière sont en cours, avec l'objectif d'avoir un bâtiment réhabilité d'ici la fin de l'année. L'équipe a pu augmenter les germinations en vue des activités de planting programmées, et a pu recevoir plusieurs groupes d'élèves dans le cadre des visites d'éducation environnementales. La capacité de production de la pépinière a doublé en 2025 avec un total de 4 350 plants et 20 espèces, et un système de gestion des données a commencé à être mis en place, pour aligner le travail de la pépinière de l'ARW aux standards d'un jardin botanique.
Activité 1.1.1 : Reconstruction du bâtiment de la pépinière	<u>Indicateur 1.1 :</u> Nombre de m2 d'infrastructure de pépinière et nombre de propagules cultivées Progrès : 0m ² (Pépinière brûlée), 400m ² de propagules.	6%	
Activité 1.1.2 : Opérationnalisation de la pépinière	Etudes architecturales pour la réhabilitation de la pépinière finalisées, travaux en cours	95%	
<i>Produit 1.2 : La vision stratégique et scientifique du jardin botanique est définie et mise en œuvre</i>	<u>Indicateur 1.2.1 :</u> Niveau de mise en œuvre de la politique de collecte de semences du jardin botanique Progrès : Première version de la politique de collecte de semences du jardin botanique développée	39%	Des progrès ont été réalisés sous cet indicateur avec la mise en place du partenariat avec BGCI/le réseau international des jardins botaniques et le développement en cours d'un plan stratégique pour l'aménagement du jardin botanique, l'engagement avec les parties prenantes pour définir la vision du jardin botanique, le renforcement des capacités des acteurs clés sur les jardins botaniques, l'horticulture de base et l'écologisation urbaine, la définition de la politique de collecte et gestion de semences, et l'évaluation des besoins pour renforcer la pépinière, et l'identification de partenaires stratégiques à échelle nationale et internationale. A date de fin 2025, une première version du plan stratégique et opérationnel du jardin botanique a été développé, incluant vision et missions du jardin botanique, modèle économique, et politique de collecte et gestion des semences. Par ailleurs, le Comité Technique multi-acteurs du projet a pu être mobilisé et impliqué dans la définition de la vision du futur jardin botanique, et les activités de communication du projet améliorées avec la désignation d'un référent communication pour le projet, afin d'informer plus largement le public des résultats du projet mais aussi des projets de verdissement urbain et du jardin botanique, et de leurs bienfaits.
Activité 1.2.1 : Définition collaborative de la vision stratégique et scientifique du jardin botanique	<u>Indicateur 1.2.2 :</u> Nombre de partenariats avec des institutions scientifiques et réseaux de jardins botaniques Progrès : Deux partenaires nationaux (Université des Sciences et Techniques de Masuku et Herbarium National du Gabon) et trois partenaires internationaux identifiés (SANBI, Kew Gardens, Missouri Botanical Garden)	87%	
Activité 1.2.2 : Renforcement des capacités nationales sur le fonctionnement d'un jardin botanique		25%	
<i>Produit 1.3: Le jardin botanique est conceptualisé, aménagé et entretenu</i>	<u>Indicateur 1.3.1 :</u> Nombre de visiteurs du jardin botanique par an désagrégé par sexe Progrès : 0	32%	Des actions préliminaires sont essentielles à prendre avant l'aménagement du jardin botanique et ont pu être réalisées durant l'année 2025. Cela inclut la finalisation de la mission d'engagement communautaire et d'étude socio-économique, le lancement de la mission de layonnage, cartographie et inventaire des ressources naturelles du site identifié pour le futur jardin botanique. Un partenariat a également été noué avec la Façade Maritime du Champ Triomphal (FMCT), une entreprise publique d'aménagement urbain avec expertise dans le développement durable afin d'accompagner le projet sur les questions d'aménagement urbain. Ils seront également chargés de développer le cahier des charges pour le recrutement de l'entreprise paysagiste qui fera le schéma directeur du jardin
Activité 1.3.1 : Conception du jardin botanique	<u>Indicateur 1.3.2 :</u> Nombre d'espèces produites et conservées dans le nouveau jardin botanique Progrès : 0	52%	
Activité 1.3.2 : Sécurisation du site du jardin botanique et protection de l'Arboretum		25%	

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI et FONAREDD - 2025

Raponda Walker			botanique, une fois la cartographie et le zonage du jardin botanique pré-identifié. De plus, face à l'empiètement urbain croissant dans l'ARW et le site du futur jardin botanique, l'appui à l'ARW y compris surveillance, sécurisation et valorisation a été intensifié. Bien qu'il ne soit pas possible de rapporter encore le nombre d'espèces produites et conservées dans le jardin botanique qui n'est pas encore existant, il est à noter que le nombre d'espèces présentes à la pépinière du futur jardin botanique a été multiplié par 5 pour atteindre 20 espèces, en préparation à l'aménagement du jardin.
Produit 1.4 : Les parcs urbains et les projets de verdissement sont conceptualisés, aménagés et maintenus	Indicateur 1.4.1 : Ha de parcs urbains créés Progrès : 0	10%	Le partenariat noué avec FMCT a permis de lancer les activités relatives à ce Produit. Ainsi des consultations avec des acteurs clés pour identifier des sites pour le verdissement urbain et l'aménagement de parcs urbains ont été lancées. Cela a permis de développer une cartographie participative recensant 49 sites de verdissement urbain, ainsi que de valider un outil d'aide à la décision sur les sites de verdissement incluant des critères concernant l'impact écologique, social et la faisabilité technique et foncière. Une priorisation a été réalisée, et un cahier des charges développé pour le premier site retenu pour un verdissement urbain structurant. Par ailleurs, des activités à plus petite échelle de verdissement urbain ont déjà été organisées, notamment à la Voie de Contournement de l'aéroport et près du rond point de la Démocratie, permettant de planter 40 arbres sur les voies publiques.
Activité 1.4.1 : Etat des lieux des parcs urbains et zones vertes dans Libreville	Indicateur 1.4.2 : Nombre d'arbres plantés Progrès : 40 arbres plantés (hors ceux comptabilisés sous Composante 2)	27%	
Activité 1.4.2 : Organisation d'activités de plantation d'arbres pour verdifier la ville		91%	
Activité 1.4.3 : Aménagement de parcs urbains		0%	
Activité 2.2.2 : Gestion / Project management	N/A	10%	Allocation d'un budget pour les services d'appui du PNUD afin de pouvoir exécuter efficacement le rôle d'assistance technique et agence fiduciaire, suite à l'accord du Partenaire d'exécution et du Comité de Pilotage.
Effet 2 : Les Gabonais comprennent et apprécient mieux les initiatives de conservation des forêts et d'atténuation du changement climatique.	Indicateur 2 : Perception positive des populations urbaines à l'égard des forêts, ventilée par sexe. Progrès : 0	73%	
Produit 2.1: l'initiative "une personne, un arbre" est planifiée et mise en œuvre	Indicateur 2.1 : Nombre de semis/arbres plantés Progrès : 0	100%	

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI et FONAREDD - 2025

<p>Activité 2.1.1 : Élaborer un plan pour l'initiative "une ville, un arbre" et créer du matériel éducatif et de sensibilisation, ainsi que prévoir un festival national.</p>		<p align="center">100%</p>	<p>L'UNESCO, en collaboration avec le ministère de l'Éducation nationale, a développé des supports pédagogiques sur l'éducation au développement durable pour le pré-primaire et le primaire. Les principaux livrables incluent un rapport diagnostique, des affiches illustrées et des bandes dessinées pour les élèves, ainsi que des guides pédagogiques pour les enseignants.</p>
<p>Activité 2.1.2 Préparation du Festival</p>		<p align="center">100%</p>	<p>L'intégralité de ce budget a été utilisée en 2024 pour renforcer la communication autour du projet. Cela a permis de réaliser l'habillage du bus ainsi que la conception d'un photocall et d'un kakemono.</p>
<p><i>Produit 2.2: Un centre d'éducation et de sensibilisation du jardin botanique est construit et une campagne de sensibilisation est mise en œuvre</i></p>	<p><u>Indicateur 2.2 :</u> a) Nombre et fréquentation des programmes et clubs d'éducation b) nombre de personnes éduquées par programme, ventilé par sexe c) nombre d'émissions de radio et de télévision diffusées Progrès : a) 0, b) 0, c) 0</p>	<p align="center">70%</p>	
<p>Activité 2.2.1 : Mise en œuvre du programme éducatif</p>		<p align="center">70%</p>	<p>Cette année, la composante 2 a franchi une étape majeure en mobilisant 1 009 élèves issus de 15 établissements (dont la FOPI et le lycée de Ntoum), désormais formés comme ambassadeurs de la biodiversité par 12 écoguides spécialisés à l'Arboretum Raponda Walker. Ce volet éducatif s'est doublé d'une action concrète de verdissement expérimental avec la mise en terre de 85 arbres d'essences locales emblématiques (Amvhout, Okoumé, Moabi).</p>
<p>Total</p>	<p>N/A</p>	<p align="center">50%</p>	

d) Taux de décaissement par pilier de la Stratégie Nationale REDD+

Ce tableau n'est pas rempli dans le Prodoc. Il n'a donc été rempli que pour les colonnes de décaissements.

PILIER	BUDGET DANS LE PRODOC	DECAISSEMENTS ESTIMES POUR LA PERIODE DE RAPPORTAGE	DECAISSEMENTS CUMULES DEPUIS LE DEBUT DU PROJET
Aménagement du Territoire	N/A	501 410,91	636 226,27
Foncier	N/A		
Agriculture	N/A		
Forêt	N/A	84 650,78	279 910,22
Energie	N/A		
Mines et Hydrocarbures	N/A		
Hfgr('rfDémographie	N/A		
Gouvernance	N/A		

7.2 Suivi des Contrats

Au-delà de l'accord de partie responsable signé entre le PNUD et l'ANPN pour la mise en œuvre de l'Effet 1 en 2024, un nouveau contrat de plus de 100 000 USD a été signé cette année, avec le Botanic Gardens Conservation International.

N°	Intitulé et thématique	Type	Sous type (voir liste Template)	Montant du contrat (USD) ¹⁴	Date signature accords	Commentaires
1	Lettre d'accord entre le PNUD et l'ANPN	Entité publique	Administration publique nationale	1 460 425	12/03/24	Lettre d'accord signée entre le PNUD et l'ANPN pour la réalisation de la mise en œuvre des activités de l'Effet 1.
2	Contrat pour le recrutement d'un cabinet d'experts internationaux en jardins botaniques et verdissement urbain : Botanic Gardens Conservation International (BGCI)	Entité privée	Autre : Réseau international	155 418	24/03/25	Contrat d'une durée d'un an avec comme livrables la fourniture d'un rapport trimestriel d'appui technique autour des questions suivantes : développement de jardins botaniques, pépinières, parcs urbains et projets de verdissement urbain, identification des besoins techniques et renforcement de capacités, définition de la vision du jardin botanique, développement de partenariats pour le jardin botanique et les projets de verdissement urbain, le développement de modèles économiques

7.3 Gestion financière, approvisionnement et ressources humaines

À ce jour, le projet continue dans son exécution avec **un taux global d'exécution de 50% de la première tranche, représentant un montant de 980 266.04 USD en dépenses effectives, et 1 681 473,16 USD incluant les engagements (85% d'exécution)**. Il est possible d'observer une vraie accélération des activités en 2025, après que les bases aient été posées durant l'année 2024, qui a été la vraie année de démarrage du projet, notamment suite aux défis liés au contexte politique rencontrés en 2023.

Sous **l'Effet 1**, mis en œuvre par l'ANPN avec le soutien du PNUD, un taux global d'exécution de 85% peut être rapporté, correspondant à un budget exécuté de 1 332 050,34 USD incluant les engagements. Le budget a été engagé conformément au plan de travail validé par le Comité de Pilotage, et a permis d'atteindre les résultats suivants :

- La **reprise des activités de la pépinière et l'accroissement de sa capacité de production**, grâce notamment à l'achat du matériel nécessaire pour les activités de la pépinière, la reconstitution de l'équipe pépinière et la sécurisation du site suite à l'incendie avec la mise en place d'un système de gardiennage. La pépinière a désormais repris ses activités quotidiennes et sa capacité de production a doublé en 2025, affichant un total de 4 350 plants à la fin de 2025, dans le but de répondre aux besoins pour le verdissement urbain, les interventions de réhabilitation écologique et du futur jardin botanique. Suite à la destruction de la pépinière, des études architecturales ont été menées et les travaux de réhabilitation de la pépinière sont en cours.
- Le lancement des consultations concernant la définition de la **vision du jardin botanique de Libreville**, avec l'appui du réseau international des jardins botaniques / BGCI et le renforcement en capacités des membres du Comité Technique et de l'équipe pépinière sur les bases des jardins botaniques, l'écologisation urbaine, la gestion des jardins botaniques et l'horticulture de base. Un **plan stratégique pour l'aménagement du jardin botanique, le modèle économique du jardin botanique et de la pépinière et la stratégie de collecte de semences** ont également été développés.
- La finalisation de la **mission d'engagement communautaire et d'étude socio-économique** afin d'associer les communautés environnantes au projet de jardin botanique, et le lancement de la mission de layonnage et de cartographie du site identifié pour le jardin botanique, afin d'avoir toutes les données nécessaires au développement du schéma directeur du jardin.
- Le renforcement de la **protection de l'ARW** y compris du site pour le futur jardin botanique avec un soutien apporté aux missions de surveillance et d'engagement communautaire, au fonctionnement de l'ARW et le développement d'une stratégie de sécurisation avec mise en place d'une barrière physique de délimitation pour faire face à l'empiètement urbain croissant. Les études techniques pour la barrière ont pu être menées, et les travaux de sécurisation initiés.
- Le **développement participatif d'une cartographie répertoriant 49 sites proposés pour le verdissement et l'aménagement de parcs urbains** et d'un outil d'aide à la décision pour prioriser les aménagements urbains verts. Un cahier des charges pour un verdissement urbain structurant a également été développé, et est en attente de validation par les autorités, compte tenu de la localisation stratégique de l'espace identifié (Boulevard Triomphal).
- L'organisation **d'activités de planting urbain** dans les voies publiques (40 plants) et le soutien aux activités de planting en milieu scolaire et d'éducation environnementale.

Bien que des progrès aient été réalisés, des défis ont également été rencontrés, ce qui explique les délais rencontrés dans l'exécution des activités conformément au plan de travail :

- En effet, le contexte de mise en œuvre du projet a évolué, avec une pression urbaine accrue sur l'ARW, et un possible déclassement d'une partie de l'aire protégée pour l'aménagement d'un projet urbain. Cela a conduit à la priorisation de la sécurisation de l'ARW afin de délimiter physiquement l'aire protégée et d'éviter un empiètement au-delà des projets urbains actuels. Cependant, le projet urbain étant encore en discussion et évolution, ce n'est qu'à la fin du deuxième trimestre que la limite prioritaire de l'ARW à sécuriser a pu finalement être identifiée, ce qui a par conséquent, fait légèrement glisser le calendrier de déploiement de cette solution. Le partenariat établi avec FMCT a cependant permis d'accélérer la stratégie de sécurisation de l'ARW, et la phase d'études a pu être conduite entre juillet et août 2025.
- Par ailleurs, durant les consultations menées pour l'identification des sites de parcs et verdissement urbain, il a été identifié un manque d'alignement entre les acteurs sur la définition d'un parc urbain, ce qui a ralenti l'identification du site pilote à soutenir pour 2025. Face à ce défi, le projet a ainsi organisé un atelier multi-acteurs pour discuter des concepts de parcs urbains boisés et de verdissement urbain et créer une compréhension commune entre les acteurs, afin de faciliter l'identification de potentiels sites pouvant répondre aux objectifs du projet, et l'aménagement d'un site cette année. Cette approche a été un succès, et a notamment permis de développer de façon participative une cartographie des sites pour le verdissement urbain de Libreville.
- De plus, l'année 2025 a été fortement marquée par les périodes électorales, avec une disponibilité des acteurs variable durant les périodes de campagne électorale, d'élections et de nouvelle prise de fonctions. De ce fait, le dossier de verdissement urbain, nécessitant le soutien de l'autorité municipale et de l'autorité de tutelle du projet (Ministère des Eaux et Forêts) n'a pu être finalisée en 2025, et a été repoussé à début 2026, à une période où les acteurs institutionnels seront davantage disponibles.
- Enfin, le déploiement des missions de terrain et des petits achats de fonctionnement de la pépinière ont également été retardé compte tenu du fait que, selon les politiques du HACT, l'ANPN ne peut pas recevoir d'avances de fonds directs du PNUD. Conformément au rôle du PNUD, un accompagnement a été fourni à l'ANPN en termes de renforcement institutionnel, et l'audit conduit en 2024 a indiqué des améliorations en gestion de projet avec une opinion sans réserve, permettant d'envisager une nouvelle micro-évaluation d'ici la fin de 2025. Cependant, une solution opérationnelle alternative a dû être trouvée entre temps, notamment pour ne pas bloquer le déploiement des missions de terrain. Ainsi, une solution de transferts des fonds via mobile money a été proposée afin de permettre plus de traçabilité, mais a mis du temps à être opérationnalisée, l'ANPN étant habitué à gérer les missions en cash et non via des virements.

En ce qui concerne les stratégies d'accélération du projet identifiées à la fin 2024, celles-ci ont été mises en œuvre, et la gestion de tous les processus d'achats par le PNUD plutôt que par le partenaire d'exécution a permis de constater une accélération des activités. Par ailleurs, la situation de gel de projets CAFI mis en œuvre par l'ANPN a retardé la nomination d'un nouveau Coordonnateur à temps plein pour le projet, comme sollicité durant la Comité de Pilotage du 31 janvier 2025. Cependant la situation a pu être clarifiée au cours du premier semestre, et un Coordonnateur à temps plein a pu être assigné au projet. Une approche de gestion adaptative et de renforcement de partenariats a également été déployée tout au long de l'année, y compris via le partenariat établi avec FMCT qui a permis d'accélérer les composantes liées aux infrastructures et au verdissement urbain. Ainsi, le taux d'exécution de la Composante 1 a connu un véritable boost durant le deuxième semestre de 2025 et est passé à 87%, soit une augmentation de 200% par rapport au premier semestre. Cela s'explique notamment par le fait que le premier semestre a été focalisé sur les études, et que les contrats pour les travaux de la pépinière et de sécurisation de l'ARW ont pu être signés. Le reliquat du

budget restant de la Tranche 1 sous la Composante 1 est ainsi essentiellement dédié au verdissement urbain, dont le cahier des charges était en validation à la fin 2025.

Sous l'Effet 2 (UNESCO), les activités se sont intensifiées au cours du dernier semestre 2025, portant le taux d'exécution cumulé à **73 %**, pour un montant total de **299 503,94 USD**. Ces avancées ont permis d'engager le budget en stricte conformité avec le PTBA approuvé par CAFI. Pour cette période, l'action s'est concentrée sur un contrat unique avec l'ANPN dédié à l'éducation environnementale et à la sensibilisation. Ce contrat avec notre partenaire d'exécution est désormais clôturé.

Le bilan des activités menées avec l'ANPN : Au-delà des intentions, les chiffres révèlent un engagement massif pour l'éducation environnementale et la restauration de la biodiversité urbaine.

Plus de 1 000 ambassadeurs de l'environnement : L'un des succès majeurs de cette année réside dans la sensibilisation directe de la jeunesse, le projet ayant privilégié l'immersion concrète plutôt que de simples cours théoriques. Cette approche a permis d'atteindre un niveau de mobilisation record avec 1 009 jeunes sensibilisés issus de 15 établissements scolaires, notamment la FOPI et le lycée public de Ntoun. Plaçant la mixité et l'inclusion au cœur de sa démarche, le programme a formé ces jeunes, filles comme garçons de toutes tranches d'âge, aux enjeux vitaux du cycle de vie des plantes et à la protection des écosystèmes. Pour encadrer ces "promenades d'interprétation" à l'Arboretum Raponda Walker, 12 écocuides ont été spécifiquement équipés et formés, garantissant ainsi une transmission pédagogique de qualité sur le terrain.

Le volet « Verdissement expérimental » a été activé dès cette année afin de coupler l'éducation environnementale à une phase d'apprentissage concret sur le terrain. Cette étape pilote est stratégique : elle permet d'éprouver les méthodes de plantation en milieu urbain avant le déploiement massif des 2 000 000 d'arbres prévus par le projet.

À ce jour, les opérations de mise en terre ont permis de planter 85 arbres issus de la pépinière dans des zones stratégiques du Grand Libreville, notamment au sein d'établissements scolaires et d'espaces publics. Pour garantir la résilience de l'écosystème, le projet privilégie exclusivement des essences forestières locales et emblématiques telles que l'Amvout, l'Okoumé et le Moabi. Ce dispositif est complété par des arbres fruitiers locaux, renforçant la valeur écologique et utilitaire de ces îlots de biodiversité.

Ainsi, les résultats obtenus, autant sous l'Effet 1 que sous l'Effet 2 sont tangibles et alignés sur le plan de travail et budget annuel (PTBA) validé par CAFI.

Concernant les activités liées au genre, toutes activités engagées jusqu'à maintenant incluent un aspect genre, avec la présence de femmes dans les équipes de mission de l'ANPN (socio-économique, layonnage) mis en avant ou la collecte de données désagrégées par sexe lors de la conduite de l'étude socio-économiques, et l'identification des groupements associatifs, y compris de femmes. Par ailleurs, un consultant expert en genre et inclusion sociale a été recruté, afin de réaliser une analyse sur le genre et l'inclusion sociale en milieu urbain afin d'informer le développement d'un plan d'action et de recommandations pour assurer l'intégration des dimensions du genre et de l'inclusion sociale dans toutes les activités du projet. Un budget de 8000 USD a été validé au Comité de Pilotage pour cette activité en 2025 et a été engagé avec le recrutement du consultant.

Enfin, le projet a saisi le Secrétariat CAFI dès septembre 2025 pour anticiper sur la demande de la prochaine tranche de financement, compte tenu du taux d'exécution du projet projeté à plus de 80% fin 2025. Ce projet étant financé selon le mécanisme de paiement basé sur les résultats (PBRs), le Gouvernement du Gabon doit démontrer ses efforts de conservation et ses résultats d'absorption de CO₂ à travers des émissions certifiées afin de débloquer les financements CAFI (plus spécifiquement de la Norvège, conformément à l'accord signé

en 2019). Depuis 2025, le Gouvernement du Gabon est engagé dans la finalisation du processus de vérification des PBRs. Étant donné que cette vérification pourrait prendre plusieurs mois supplémentaires, les organisations d'exécution ont élaboré, avec les agences de mise en œuvre et conformément aux orientations du Secrétariat CAFI, un budget de transition afin d'éviter un arrêt brutal du projet dans l'attente de l'accès à la seconde tranche de financement. Cette approche dispose d'un précédent : elle avait déjà permis à l'UNESCO de recevoir un financement additionnel de 150 000 USD pour maintenir les activités après l'épuisement de sa première tranche (réf. EB.2024.17, adoptée le 7 juin 2024). Le budget de transition a été présenté au Conseil CAFI lors de la réunion de revue annuelle des 27-28 octobre 2025, et finalisé fin 2025 en intégrant les commentaires reçus par le Conseil d'Administration, en vue d'une soumission officielle début 2026.

L'octroi de ce budget de transition est essentiel pour la bonne mise en œuvre du projet et l'atteinte des résultats. En effet, sans ce budget, le projet serait contraint de geler ses activités, ce qui entraînerait :

- Un risque pour la bonne exécution des travaux à l'ARW, pour lesquels un suivi rapproché de la qualité des travaux est essentiel
- Un arrêt brutal des activités, avec perte des résultats obtenus en 2026, notamment : l'augmentation de la capacité de production de la pépinière, l'opérationnalisation du site réhabilité, le zonage du jardin botanique et la validation de ses plans stratégique et opérationnel, le lancement du pilote de verdissement urbain, l'engagement communautaire à l'Arboretum Raponda Walker, l'implication des ministères sectoriels, municipalités et écoles, l'interruption du programme des classes vertes et l'arrêt du développement des outils pédagogiques déjà en phase finale ;
- Des retards, opportunités manquées et une baisse de l'efficacité des coûts pour un projet prévu jusqu'en 2027 ;
- Une perte de dynamique d'équipe et d'expertise, entraînant des délais supplémentaires au redémarrage ;
- Un risque de tensions sociales et de démotivation des parties prenantes et des communautés locales impliquées, notamment celles employées sur les chantiers.
- Au-delà des activités, le gel du projet pourrait affecter le partenariat CAFI au Gabon et la confiance du Gouvernement. Les travaux à l'Arboretum Raponda Walker figurent parmi les priorités immédiates du Ministère des Eaux et Forêts. De plus, le Ministère de l'Éducation nationale a déjà intégré les outils pédagogiques dans son plan de travail officiel ; une interruption nuirait à la crédibilité du partenariat UNESCO-PNUD-CAFI.

7.4 Mobilisation de ressources

Par la soumission d'une proposition de projet visant à verdir le Grand Libreville au huitième cycle de financement du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM/GEF), le Ministère des Eaux et Forêts, de l'Environnement, du Climat, chargé du Conflit homme-faune, avec le soutien du PNUD, cherche à mobiliser des ressources supplémentaires qui viendraient compléter celles allouées sous le programme CAFI 3 Verdissement Urbain. Une proposition de projet à hauteur de 8,092,698 USD a ainsi été soumise au Secrétariat du FEM en juin 2025 et approuvée en décembre 2025. Il est envisagé que le projet pourra démarrer durant le premier semestre de 2026. Ce projet témoigne de l'intérêt du gouvernement pour l'impulsion d'initiatives pour verdir et rendre la ville de Libreville plus durable. Ce projet n'est pas du « co-financement » selon la définition de CAFI mais plutôt de la « finance parallèle » dans le sens où le projet CAFI 3 Verdissement Urbain n'est pas dépendant de ce projet du FEM-8 pour atteindre ses objectifs, mais il présente une réelle opportunité pour venir compléter et amplifier les résultats du CAFI 3 Verdissement

Urbain. Le projet CAFI 3 Verdissement Urbain a notamment été identifié comme co-financement pour le projet FEM-8.

7.5 Audits

Conformément à la politique HACT, un audit a été conduit sur les processus d’achats et dépenses de l’année 2024 gérées par l’ANPN. L’audit a indiqué une opinion sans réserve, témoignant d’une évolution positive depuis la conduite de la micro-évaluation de l’ANPN en 2025 avec un risque significatif. Quelques recommandations ont cependant été émises afin de renforcer les processus de contrôle interne, et sur lesquelles le PNUD a fait le suivi en 2025 afin d’assurer leur mise en œuvre.

De plus, une nouvelle micro-évaluation a été lancée en 2025, pour ré-évaluer le niveau de risque de l’ANPN cinq ans après la conduite de la micro-évaluation précédente. Celle-ci sera finalisée début 2026, et permettra de jauger la capacité institutionnelle du partenaire d’exécution du projet. Toute réduction du risque permettrait de faciliter la mise en œuvre, avec la possibilité de faire des transferts de fonds au partenaire.

7.6 Révisions budgétaires

Pour l’Effet 1, un budget de 1 366 167 USD a été validé lors du Comité de Pilotage du 31 janvier 2025. Le Comité de Pilotage a également adopté la nouvelle structure proposée du projet, avec un Produit additionnel (visions stratégique et scientifique du jardin botanique), et des ajustements des Produits existants (notamment, Produit sur l’agrandissement de la pépinière étendu à la réhabilitation de la pépinière brûlée). Cela s’est accompagné d’ajustements budgétaires, dans la limite des ajustements autorisés par le CAFI, qui ont été présentés et validés au Comité de Pilotage.

Par ailleurs, l’absence d’un budget permettant de couvrir les services d’appui et d’assurance qualité du PNUD pour l’Effet 1 a été soulevé, et ainsi un budget de 163 876 USD a été validé dans le plan de travail. En effet, si cela avait été fait pour l’UNESCO durant le développement du projet, cela n’était pas le cas pour le PNUD. Ce montant reste conforme aux politiques du CAFI, autorisant jusqu’à 18% du montant total du projet pour les projets de plus de 10 millions de USD.

7. Suivi évaluation et apprentissage du projet

8.1 Etat d’avancement du plan de suivi du projet

Activité de suivi et évaluation	Nombre prévu	Nombre réalisé	Date(s)	Compte-rendu avec hyperlien (doit notamment figurer le suivi des décisions prises dans les instances de décision du projet)
COPIIL de projet	2	1	COPIIL de décembre 2024 reporté au 31 janvier 2025. COPIIL initialement prévu en décembre 2025 pour valider le	https://drive.google.com/drive/folders/1hgS4wcTkf25MrEsaIH0wNzN_P5seBGFu?usp=sharing

			budget de 2026 mais repoussé jusqu'à la validation de la mise à disposition d'un budget de transition par le Conseil d'Administration du CAFI.	
Comité Technique de Gestion	3	4	Réunions tenues le 4 juin 2025, le 14 août 2025, le 17 novembre 2025 et le 17 décembre 2025	https://drive.google.com/drive/folders/1hgS4wcTkf25MrEsaIH0wNzN_P5seBGFu?usp=sharing
Missions de suivi terrain	2	3	23 janvier 2025 (avec Programme PNUD), 4 juin 2025 (avec équipe projet et Comité technique), 16 décembre 2025 (avec Programme PNUD)	https://drive.google.com/drive/folders/1hgS4wcTkf25MrEsaIH0wNzN_P5seBGFu?usp=sharing

8.2 Evaluations

Conformément aux politiques du PNUD, une évaluation à mi-parcours est prévue en 2025. Un binôme de consultants a été recruté et l'évaluation a été lancée en 2025. Elle sera finalisée début 2026.

8.3 Intégration des leçons apprises

Points d'apprentissage	Plan d'action et intégration dans le projet
L'engagement des communautés et leur intégration et soutien pour le projet sont clefs, et un facteur pouvant influencer la réussite et durabilité des résultats du projet	Une mission d'engagement communautaire et de collecte de données socio-économiques a été réalisée. Celle-ci a permis de formuler plusieurs recommandations quant à l'intégration des communautés dans le projet de jardin botanique avec par exemple des espaces d'agriculture au sein du jardin, l'intégration d'un représentant des communautés environnantes dans le groupe de travail spécifique au jardin botanique ou la mise en place d'un Comité de gestion locale, qui permettrait d'avoir des relais locaux. Ces recommandations seront planifiées dans le PTBA de 2026.
Avant de commencer un travail aussi important que l'aménagement d'un jardin botanique, un travail préliminaire de définition de la vision du jardin par une approche participative est essentiel pour fédérer les parties prenantes autour du projet	L'aménagement du jardin botanique a été repoussé afin de pouvoir faire toutes les études nécessaires ainsi qu'un processus participatif de définition de la vision du jardin botanique, notamment dans un contexte avec de nouvelles autorités.
Afin de permettre un soutien efficace du partenaire de mise en œuvre dans l'exécution du projet, il est	Si cela a été fait pour l'UNESCO durant le développement du projet, avec un budget propre au soutien fourni, cela n'a pas été le cas pour le

<p>important de prévoir un budget pour les services d'appui et d'assurance qualité.</p>	<p>PNUD. Une lettre d'accord et une lettre de fourniture de services d'appui ont été signées début 2024, conformément aux procédures du PNUD, et spécifiant le soutien technique fourni par le PNUD. La problématique concernant l'allocation d'un budget pour l'appui du PNUD a été discutée avec le Secrétariat CAFI lors de leur visite en février 2024, qui a recommandé la réallocation en interne dans le projet d'un budget pour couvrir ces frais, puis avec le responsable du partenaire d'exécution qui a donné son accord pour qu'un budget couvrant les services d'appui et d'assurance qualité du PNUD soit réalloué du projet. Ainsi, une enveloppe budgétaire a été approuvée lors du Comité de Pilotage du 31 janvier 2025, dans les limites imposées par les règles du CAFI.</p>
<p>Il ne peut être envisagé d'aménager durablement un jardin botanique si l'aire protégée qui va l'abriter est sous pression face à une expansion urbaine et un empiètement grandissant. La stratégie d'aménagement du jardin botanique doit donc intégrer une composante de renforcement de la protection de l'Arboretum Raponda Walker.</p>	<p>Le site pré-identifié pour le jardin botanique étant installé sur une partie de l'Arboretum Raponda Walker, un appui pour renforcer la surveillance et la protection de cette aire protégée est apporté depuis 2024. Face à l'expansion urbaine croissante menaçant l'arboretum exacerbée en 2025, ces activités ont pris une importance stratégique pour le projet.</p>
<p>Face aux contraintes budgétaires publiques, il est essentiel de penser dès maintenant à des mécanismes qui pourront assurer la maintenance et la pérennité des aménagements que le projet va soutenir, autant en termes de parcs urbains que du jardin botanique.</p>	<p>Des partenariats techniques et stratégiques ont été développés au début de l'année 2025 avec BGCI et FMCT. Ces deux entités apporteront leur expertise technique sur les questions d'aménagement du jardin botanique, de parcs urbains et du verdissement urbain, y compris sur le développement de modèle économique.</p>
<p>Bien qu'étant un projet CAFI, rattaché au Ministère des Eaux et Forêts, ce projet touche énormément aux questions d'aménagement du territoire et de la botanique, et ne peut donc pas être mis effectivement en œuvre sans une implication d'acteurs stratégiques tels que l'Herbier national, le Ministère du Logement, Habitat, Urbanisme et Cadastre ou les mairies</p>	<p>Un engagement avec ces acteurs de l'urbanisme et de la botanique a été réalisé durant ce premier semestre, afin de garantir leur implication et participation active au sein du Comité Technique. Des engagements de haut niveau avec les mairies ont également été facilités.</p>
<p>Avant de commencer la mise en œuvre de l'activité 2.1.2 (Préparation du Festival), qui est une action très importante du projet, il est nécessaire de mieux cerner les attentes du gouvernement gabonais. Bien que le PRODOC fournisse certaines orientations, il reste des zones d'ombre à clarifier concernant le festival.</p>	<p>Nous avons repoussé l'exécution de cette activité car nous estimons qu'il est primordial d'associer toutes les parties prenantes dès la phase de préparation du festival. Cela nous permettra de définir ensemble la vision et la stratégie à adopter pour une meilleure mise en œuvre sur le terrain. Ce processus garantira l'adhésion de tous les</p>

	partenaires et un meilleur suivi des activités sur le terrain.
Le modèle de financement via PBRs est encore à ses prémises au Gabon, avec les projets CAFI-3 comme les premiers projets financés sur base des résultats carbone du pays. La méthode de validation des émissions est cependant longue, et actuellement pas assez fluide pour s’adapter à la mise en œuvre des projets – le cas du projet CAFI 3 Verdissement urbain en est l’illustration avec un projet sollicitant la prochaine tranche de financement, tandis que le Gabon est encore dans le processus de validation des résultats carbone. Ces délais dans le fonctionnement des PBRs rendent la durée des projets définie dans les documents de projet non réaliste.	Le projet a développé un budget de transition afin d’éviter tout arrêt brutal du projet et pouvoir continuer les activités le temps d’avoir accès à la prochaine tranche de financement.
Si le projet prévoit des interventions avec planting et verdissement urbain, l’appui au développement d’un modèle d’entretien n’a pas été intégré, alors qu’il s’agit d’un prérequis à la survie de tout planting.	Le projet a prévu d’avoir des échanges avec les autorités municipales ou responsables des sites à verdir avant toute intervention pour garantir la pérennité des résultats. Des modèles innovants de gestion des espaces verts pourront également être testés.

8.4 Révisions programmatiques (le cas échéant)

L’incendie de la pépinière et les changements institutionnels et politiques de 2023 à 2025 au Gabon ont requis une adaptation de la stratégie du projet avec les ajustements suivants, comme approuvé par le Comité de Pilotage le 31 janvier 2025 :

- Insertion de travaux de réhabilitation de la pépinière avant son agrandissement et l’aménagement du jardin botanique, et achat d’équipements supplémentaires pour la pépinière suite à la perte du matériel
- La priorisation de l’aménagement d’un parc urbain ou d’un projet de verdissement urbain dans le cadre de la première tranche plutôt que de se focaliser sur les études liées au jardin botanique, afin d’avoir des résultats concrets dès 2025 et d’avoir plus de temps pour travailler sur la vision du jardin botanique. Le schéma directeur du jardin botanique demeurera un résultat clé de la deuxième tranche de financement.
- Addition d’un Produit focalisé sur la définition de la vision stratégique et scientifique du jardin botanique avec des activités d’engagement des parties prenantes, de renforcement de capacités, de développement de partenariat et de communication
- Chronologie des activités révisée pour garantir l’exécution d’une mission d’engagement communautaire et de collecte de données socio-économiques des communautés environnantes avant le démarrage d’autres activités y compris sur le site de la pépinière, suite à l’arrêt des activités lié à l’incendie
- Renforcement de la surveillance et protection de l’Arboretum Raponda Walker y compris la mise en place d’une barrière de sécurisation

Une structure ajustée du projet avec des ajustements du cadre de résultats afin de le renforcer a été approuvé par le Comité de Pilotage du 31 janvier 2025. Le cadre de résultats et la structure révisés du projet

sont reflétés dans ce rapport, et les détails sont indiqués dans le PV du Comité de pilotage (https://drive.google.com/drive/folders/1hgS4wcTkf25MrEsaiHOwNzN_P5seBGFu) et ci-dessous :

- Ajout d'un Produit (1.2) se focalisant sur la définition de la vision stratégique et scientifique du jardin botanique (« La vision stratégique et scientifique du jardin botanique est définie et mise en œuvre »)
- Ajout dans le Produit 1.1 du besoin de réhabiliter la pépinière suite à l'incendie (« La pépinière de l'ARW est réhabilitée, fonctionnelle et agrandie »)
- Une reformulation des Produits 1.3 et 1.4 pour apporter plus de clarté (« Le jardin botanique est conceptualisé, aménagé et entretenu » ; « Des parcs urbains et les projets de verdissement sont conceptualisés, aménagés et maintenus »)
- Déplacement de l'Indicateur lié à la Composante 1 (Nombre de personnes visitant des jardins et parcs désagrégés par genre) au Produit 1.3.
- Ajout de deux nouveaux indicateurs pour la Composante 1 (Nombre de personnes désagrégés par sexe bénéficiant directement d'initiatives de verdissement urbain avec cible finale de 300 000 habitants du Grand Libreville ; Superficie en hectares de paysages bénéficiant de pratiques améliorées à l'exclusion des parcs nationaux avec cible finale de 400 ha)
- Rectification de la ligne de base de l'indicateur du Produit 1.1 en remplaçant « infrastructure de pépinière de 10 000m³ » par « infrastructure de pépinière brûlée » et cible finale (« Ajout de 21 000m³ à la surface reconstruite ; 2M de propagules »)
- Ajout de deux indicateurs pour le nouveau Produit 1.2 (« 1.2.1. Niveau de mise en œuvre de la politique de collecte de semences du jardin botanique » avec ligne de base « pas de politique de collecte de semences existante » et cible finale « politique de collecte de semences mise en œuvre à 100% » ; et « 1.2.2. Nombre de partenariats avec des institutions scientifiques et réseaux de jardins botaniques » avec ligne de base « 0 » et cible finale « 4 partenariats dont au moins 2 internationaux »)
- Modification de la cible finale de l'indicateur 1.4.1 sur le nombre d'hectares de parcs urbains créées de « Environ 5 parcs de 2 ha » à « 10 ha ».

8. Thèmes transversaux

9.1 Genre, peuples autochtones et autres groupes vulnérables

L'approche genre et d'inclusion des groupes vulnérables est intégrée à toutes les activités menées dans le cadre du projet. Notamment, durant l'année 2025:

- La conduite de la mission d'engagement communautaire et d'étude socio-économique auprès des communautés environnantes de l'aire protégée de l'Arboretum Raponda Walker a permis d'avoir des données désagrégées par sexe concernant ces communautés, y compris concernant leurs moyens de subsistance. Ces communautés vivant dans une zone péri-urbaine, peuvent être considérées vulnérables car pour la majorité, elles disposent de sources de revenus limitées. Les données collectées fournissent des informations précieuses pour définir et intégrer des actions sensibles au genre et visant à soutenir les groupes vulnérables. A travers cette étude couvrant la zone périphérique autour du jardin botanique, 118 ménages ont été recensés, pour une population de 1268 individus dont 647 de sexe masculin et 621 de sexe féminin (49%), avec une population de moins de 25 ans représentant 50% des résidents. Plusieurs associations de femmes ont également pu être identifiées, notamment dans la zone de Santa Clara, qui pourront être soutenues dans le cadre du projet et de leur implication dans le projet de jardin botanique.
- Au-delà de la conduite de l'étude socio-économique, le projet a adopté une approche d'un fort engagement communautaire, avec l'organisation d'une réunion communautaire sur la question de la sécurisation de l'ARW, ou l'implication du Chef Traditionnel des communautés Benga présentes dans la zone de l'ARW. Cette approche communautaire a permis de recueillir les avis des

communautés locales concernant les interventions du projet, d’apaiser les tensions, et servira de canal pour l’implication directe des communautés dans la mise en œuvre du projet. La mise en œuvre des recommandations de l’étude socio-économique permettra également la mise en place d’un Comité Local avec les chefs et représentants de quartiers, facilitant la communication avec les communautés.

- Un consultant expert en genre et inclusion sociale a été recruté afin de renforcer l’intégration de la dimension genre et inclusion sociale. Le plan de travail du consultant a été validé en 2025, et la collecte de données pour l’analyse sur le genre et l’inclusion sociale initiée. Cette activité continuera en 2026, avec développement d’un plan d’action et de recommandations pour un renforcement de la prise en compte des questions de genre et inclusion sociale dans la mise en œuvre du projet.
- La composition du Groupe de travail Verdissement urbain intègre des représentants d’associations de personnes vivant avec un handicap, de femmes et de jeunes, afin que les besoins de tous et toutes soient pris en compte dans les interventions de verdissement urbain.
- Les activités de planting et d’éducation environnementale impliquent les filles autant que les garçons, avec un ratio de près de 50%.

Suivi des aspects Genre

Critère	Activités ciblant les groupes sus mentionnés	Résultats	Défis affrontés
Mise en œuvre/Activités	Conduite de la mission d’engagement communautaire et d’étude socio-économique	Obtention de données désagrégées par sexe et définition de recommandations pour impliquer les communautés avoisinantes de l’ARW / groupes vulnérables y compris femmes et jeunes	N/A
Mise en œuvre/Activités	Développement d’un plan d’action sur le genre	Plan de travail du consultant validé et collecte de données initiée	N/A
Suivi-évaluation	Données désagrégées par sexe et groupes vulnérables	Données disponibles	N/A

9.2 Respect des standards environnementaux et sociaux

a. Etude d’impact environnemental et social

Une étude d’impact environnemental et social a-t-elle été réalisée au cours de ou avant la période sous-examen ? Oui , indiquer la date : Non

Une étude d'impact n'a pas été effectuée, et vue la nature des travaux et les objectifs du projet, le Ministère en charge de l'Environnement a indiqué qu'une étude complète ne serait pas nécessaire et que seul un avis avec des recommandations serait suffisant.

Par ailleurs, une révision des risques environnementaux et sociaux du projet a été réalisée et validée durant le deuxième semestre de 2025 par le Comité Technique. Ce document est disponible au lien suivant : https://drive.google.com/drive/folders/139H0HiKz6RH6R4nbQUekgv2sO2Xq_Ge?usp=sharing

b. Plan de gestion environnementale et sociale

1) Le projet at/il développé un plan de gestion environnemental et sociale (PGES) : Oui Non **X**

Le projet n'a pas développé de plan de gestion environnemental et social à ce stade de mise en œuvre, mais il est prévu de solliciter à chaque entreprise engagée pour la réalisation de travaux de développer un PGES.

c. Gestion des plaintes et recours

A ce stade du projet, le projet se repose sur le [mécanisme de collecte et gestion de plaintes du PNUD](#) et n'a pas développé un mécanisme spécifique au projet. Selon les recommandations des outils de sauvegarde, il pourrait être envisagé d'en développer un spécifique au projet si besoin. La mise en place d'un comité de gestion locale avec les communautés environnantes à l'ARW/site du jardin botanique, conformément aux recommandations de la mission d'engagement communautaire, pourrait notamment être un bon mécanisme en ce qui concerne le site du jardin botanique.

d. Garanties de Cancún

Suivi des mesures/principes de sauvegardes de Cancún

Garanties de Cancun	Actions spécifiques du projet	Défis rencontrés
Principe 1 : Les activités REDD+ doivent protéger les forêts naturelles, favoriser l'accroissement des services environnementaux et renforcer la préservation de la biodiversité. (Cancun a ; IFC norme 6)	A travers le projet d'aménagement du jardin botanique et de parcs urbains, ainsi que les actions en termes d'éducation environnementale, le projet contribue à protéger les forêts naturelles, favoriser l'accroissement des services environnementaux et renforcer la préservation de la biodiversité, notamment sur le site de l'Arboretum Raponda Walker, qui est une aire protégée faisant face à des pressions grandissantes, et les sites des futurs parcs urbains et projets de verdissement en ville.	Pas de défis spécifiques rencontrés liés à ce principe.
Principe 2 : Les activités REDD+ doivent favoriser la transparence et la bonne gouvernance. (Cancun b)	A travers l'accompagnement fourni au partenaire d'exécution, de bonnes pratiques de gestion de projet incluant transparence et bonne gouvernance sont transmises. La micro-évaluation conduite conformément aux règles du HACT du	Pas de défis spécifiques rencontrés liés à ce principe.

	<p>PNUD a pu identifier des secteurs dans lesquels des améliorations pourraient être apportées au niveau du manuel de procédures et du fonctionnement de l'organisation, et le PNUD offre un appui technique au partenaire pour appliquer les recommandations formulées par le cabinet d'audit et de conseil à l'issue de la micro-évaluation, permettant ainsi de renforcer les capacités du partenaire d'exécution et d'accroître la transparence et bonne gouvernance dans son fonctionnement.</p> <p>Des mesures de bonne gouvernance sont également prises à l'échelle du projet, avec la mise en place en 2024 d'un Comité Technique multi-acteur.</p>	
<p>Principe 3 : Les activités REDD+ doivent minimiser les pertes et dommages, prévoir des voies de recours et mettre en place des mécanismes de réparations justes et équitables d'éventuelles pertes et/ou dommages subis par les communautés et autres parties prenantes (IFC norme 4)</p>	<p>Il est peu probable que la mise en œuvre de ce projet ne génère des pertes et dommages subis par les communautés et autres parties prenantes. En revanche, il est prévu d'associer les communautés environnantes à l'Arboretum Raponda Walker et le site du jardin botanique afin de s'assurer qu'elles bénéficient de ce projet, et qu'un mécanisme de gestion des griefs soit établi si besoin. La situation foncière des sites pour l'aménagement de parcs urbains sera également étudiée, afin d'éviter les relogements de population.</p>	<p>Pas de défis spécifiques rencontrés liés à ce principe.</p>
<p>Principe 4 : Les bénéfices économiques et sociaux générés par les activités REDD+ doivent être partagés équitablement et proportionnellement par les parties prenantes intéressées (Cancún f ; IFC norme 1)</p>	<p>Les communautés environnantes seront associées au projet d'aménagement du jardin botanique afin qu'elles en tirent des bénéfices économiques et sociaux. Une mission d'engagement communautaire et de collecte de données socio-économiques a été conduite en 2024-2025 afin d'informer au mieux les actions à prendre relatives à ce principe. Un comité technique multi-acteur a également été établi afin que l'ensemble des parties prenantes puisse être engagées et tirer bénéfice du projet. Un outil d'aide à la décision pour la sélection des sites pour le verdissement urbain a également été développé, prenant en compte l'équité sociale du territoire pour favoriser les projets de verdissement et parcs urbains dans les zones les moins verdies.</p>	<p>Pas de défis spécifiques rencontrés liés à ce principe.</p>
<p>Principe 5 : Les activités REDD+ doivent favoriser l'émergence de nouvelles opportunités économiques pour contribuer au développement durable des communautés locales et des peuples autochtones</p>	<p>Les communautés environnantes seront associées au projet d'aménagement du jardin botanique afin qu'elles en tirent des bénéfices économiques et sociaux. Une mission d'engagement communautaire et de collecte de données socio-économiques a été conduite en 2024-2025 afin d'informer au mieux les actions à prendre relatives à ce principe. Il est envisagé que de nouvelles opportunités économiques seront générées, avec des zones agricoles intégrées dans le jardin</p>	<p>Pas de défis spécifiques rencontrés liés à ce principe.</p>

	botanique et de nouvelles activités économiques émergentes à travers le projet.	
Principe 6 : Les activités REDD+ doivent assurer la participation effective et efficiente de toutes les parties prenantes, notamment des communautés locales et autochtones dans leurs spécificités locales (Cancun d)	Les communautés environnantes seront associées au projet d'aménagement du jardin botanique afin qu'elles en tirent des bénéfices économiques et sociaux. Une mission d'engagement communautaire et de collecte de données socio-économiques a été conduite en 2024-2025 afin d'informer au mieux les actions à prendre relatives à ce principe. Conformément aux recommandations de la mission d'engagement communautaire, il est prévu de mettre en place un Comité de gestion locale communautaire au niveau de l'ARW. De plus, un comité technique multi-acteur a également été établi afin que l'ensemble des parties prenantes puisse être engagés et tirer bénéfice du projet.	Pas de défis spécifiques rencontrés liés à ce principe.
Principe 7 : Les activités REDD+ doivent respecter les droits humains, ceux des travailleurs qu'ils emploient et les droits aux terres et ressources naturelles des communautés riveraines concernées (Cancun c	Le PNUD et l'UNESCO sont tenus par des règles strictes assurant le respect des droits humains y compris des travailleurs et des droits aux terres et ressources naturelles des communautés riveraines concernées. L'examen liés aux standards environnementaux et sociaux (PNUD) permet notamment d'identifier des risques relatifs à ces aspects et de développer des mesures pour les éviter ou atténuer. Cette approche s'applique également au projet CAFI 3 Verdissement urbain.	Pas de défis spécifiques rencontrés liés à ce principe.
a) Que les actions complètent ou sont conformes aux objectifs des programmes forestiers nationaux et des conventions et accords internationaux pertinents ;	Le projet est mis en œuvre par l'ANPN, une agence gouvernementale, et est guidé par les orientations du COPIL, présidé par le Ministre des Eaux et Forêts. Cela garantit l'alignement du projet aux objectifs des programmes forestiers nationaux et des conventions et accords internationaux pertinents.	Pas de défis spécifiques rencontrés liés à ce principe.
b) Mesures visant à réduire les déplacements d'émissions.	En intégrant directement les communautés environnantes dans le projet, les déplacements d'émissions liés à l'activité de ces communautés seront minimisés. Des interventions locales avec des matériaux locaux pour les constructions prévues dans le projet seront prioritaires afin de réduire les émissions liées à la mise en œuvre du projet.	Pas de défis spécifiques rencontrés liés à ce principe.
C) Norme de performance 2 : Main-d'œuvre et conditions de travail	Le PNUD et l'UNESCO sont tenus par des règles strictes assurant le respect des droits humains y compris les conditions de travail. L'examen liés aux standards environnementaux et sociaux (PNUD) permet notamment d'identifier des risques relatifs à ces aspects et de développer des mesures pour les éviter ou atténuer. Cette approche s'applique également au projet CAFI 3 Verdissement urbain.	Pas de défis spécifiques rencontrés liés à ce principe.

9. Gestion des risques

10.1 Matrice de gestion des risques sur la base de l'analyse effectuée

Durant cette période de rapportage, quatre nouveaux risques ont été identifiés, et un risque a été clôturé. Sur les 21 risques identifiés, 14 sont à un niveau stable et 8 sont à un niveau accru. Le suivi a bien été réalisé sur les actions d'atténuation des risques, conformément à la matrice ci-dessous.

Gestion des risques

Identification des risques			Traitement du risque			
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Evolution du risque (stable, accru, amoindri) par rapport au dernier rapport	Action(s)	Responsabilité	Date limite
<i>RISQUE LIES A L'ENVIRONNEMENT OPERATIONNEL (PAYS)</i>						
Il est possible que le gouvernement change de priorités et de politiques environnementales et ne soutienne plus autant les projets urbains verts. Bien qu'existant, ce risque demeure faible car le gouvernement du Gabon fait preuve d'un engagement profond en faveur du développement durable et s'est engagé dans une stratégie de développement vert de haut niveau politique et technique. Le programme de parcs urbains et de verdissement montre que le gouvernement a compris que les initiatives de conservation à long terme et d'atténuation du changement climatique doivent être soutenues par la population, dont plus de 80 % vit dans la province.	8 juillet 2022	Politique et gouvernance	Stable	Continuer l'engagement politique avec les autorités ministérielles de haut niveau pour garantir leur soutien aux projets urbains verts.	COFIL, MINECCHF, CNC, PNUD, UNESCO	Durée du projet
Le Gabon a traversé une élection complexe, suivie de la crise sanitaire du président en 2016. Bien que la situation post 2016 se soit apaisée, les élections de 2024 ont été suivies d'un coup d'Etat et le Gabon vit actuellement une phase de transition politique. Le Ministre des Eaux et Forêts a	8 juillet 2022	Politique	Stable	Engagement continu avec les hautes autorités et le Ministère de tutelle, y compris en cas de continuité ou changement institutionnel pour s'assurer que le projet reste orienté avec les priorités gouvernementales.	COFIL, MINECCHF, CNC, PNUD, UNESCO	Durée du projet

<p>été remplacé durant le deuxième semestre de 2023, puis le Ministère a été scindé avec la création d'un Ministère de l'Environnement, du Climat et du Conflit Homme-Faune, puis refusionné début 2026. Ces changements institutionnels peuvent générer une discontinuité dans la mise en œuvre du projet et créer des ralentissements et désengagements. L'élection présidentielle du 12 avril 2025 a élu Brice Clotaire Oligui Nguema comme président, assurant une forme de continuité avec la période de transition qu'il a géré, mais apportant également quelques changements institutionnels. Il est possible que d'autres changements institutionnels aient lieu durant la durée de vie du projet</p>						
<p>Plusieurs partenaires administratifs sont activement engagés dans la mise en œuvre du projet ce qui peut ralentir la mise en œuvre du projet.</p>	<p>8 juillet 2022</p>	<p>Politique</p>	<p>Accru</p>	<p>Le leadership sur le projet demeure au Ministère des Eaux et Forêts, de l'Environnement, du Climat, chargé du conflit homme-faune, mais il a été noté que la composition du Comité de Pilotage devrait évoluer pour inclure les acteurs politiques du domaine de l'urbanisme. Cela permettra d'avoir un organe de gouvernance stratégique plus efficace. Le Comité technique qui a été mis en place fournit également un organe de coordination entre les partenaires y compris administratifs, au niveau technique, afin de coordonner de</p>	<p>COFIL, MINECCHF, CNC, PNUD, UNESCO</p>	<p>Durée du projet</p>

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI et FONAREDD - 2025

				manière efficace avec les différents acteurs.		
<p>La pauvreté rurale et la marginalisation historique par rapport à la politique nationale de conservation, associées à un accès limité à l'information dans une grande partie du pays, pourraient conduire à des situations conflictuelles par rapport à toutes les initiatives d'utilisation des terres et sont historiquement un défi dans la zone de la forêt de Mondah.</p>	8 juillet 2022	Social	Accru	<p>Les études socio-économiques, l'engagement et la sensibilisation communautaire réalisée en 2024-2025 ont permis de formuler des recommandations pour impliquer les communautés locales dans le projet de jardin botanique, selon les aspirations qu'elles ont partagées. Le recrutement d'un consultant expert en genre et inclusion sociale permettra également de développer un plan d'action plus large touchant également la question des parcs urbains et verdissement urbain, afin d'atténuer ce risque.</p>	COFIL, MINECCHF, CNC, PNUD, UNESCO	Durée du projet
<p>La compréhension des défis liés à la conservation de la zone de l'Arboretum de Raponda Walker a été confiée à l'ANPN, qui en assure la gestion. La pression continue que risque d'exercer sur les forêts de l'Arboretum une population croissante de Libreville complexifie la mission de conservation et pourrait générer des tensions. Le soutien à la communication et à l'éducation de la part de la société civile sera d'une importance considérable, mais leur capacité limitée peut constituer un risque.</p>	8 juillet 2022	Capacité de la société civile	Accru	<p>Des partenariats avec la société civile seront explorés lorsque les activités de la deuxième tranche de financement seront lancées. Les organisations partenaires seront accompagnés afin qu'elles bénéficient également d'un renforcement de capacités.</p> <p>Par ailleurs, les groupements communautaires de la zone de l'ARW seront encouragés à répondre au prochain appel à projets du Programme de Microfinancement du FEM, mis</p>	COFIL, MINECCHF, CNC, PNUD, UNESCO	Durée du projet

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI et FONAREDD - 2025

				en œuvre par le PNUD, qui permettrait d’accompagner ces communautés vers plus de structuration.		
La fraude et la corruption ont été mises en évidence comme un risque évident dans toute l’Afrique, et récemment, de manière très spécifique, dans le secteur forestier gabonais. Bien que le gouvernement prenne la réforme de ces systèmes au sérieux, une réforme complète ne se fera pas du jour au lendemain.	8 juillet 2022	Fraude et corruption systémiques	Stable	Le renforcement de capacités et les mécanismes d’assurance qualité du PNUD et de l’UNESCO permettront d’accompagner les partenaires techniques pour limiter tout risque de fraude et renforcer la transparence dans les systèmes de gestion des administrations partenaires.	COFIL, MINECCHF, CNC, PNUD, UNESCO	Durée du projet
La faible capacité institutionnelle à gérer et à comptabiliser les fonds en utilisant les normes de vérification et d’information internationalement reconnues pourrait entraîner des difficultés dans la gestion économique des fonds des programmes.	8 juillet 2022	Gestion économique	Stable	Le renforcement de capacités et les mécanismes d’assurance qualité du PNUD et de l’UNESCO permettront d’accompagner les partenaires techniques dans leur renforcement de capacités, y compris de gestion économique. Le PNUD applique notamment l’approche HACT qui permet une identification des forces et faiblesses du partenaire d’exécution lors de la micro-évaluation, afin de permettre un renforcement institutionnel durant la mise en œuvre, avec l’appui du PNUD.	COFIL, MINECCHF, CNC, PNUD, UNESCO	Durée du projet
La pression urbaine sur la zone de l’Arboretum Raponda Walker est intensifiée avec des projets de développement urbain. Il existe un risque que l’aire protégée soit	25 août 2025	Foncier	Accru	Une stratégie de sécurisation de l’ARW a été développée et est en cours de mise en œuvre par le projet afin de délimiter l’aire	COFIL, MINECCHF, CNC, PNUD	Durée du projet

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI et FONAREDD - 2025

réduite, ou que le site identifié pour le jardin botanique soit utilisé à d'autres fins				protégée, y compris le site du futur jardin botanique		
L'aménagement de parcs urbains pourrait mener à des déplacements économiques ou physiques, dans le cas où les sites retenus sont des sites où des individus résidents ou utilisent à des fins économiques.	25 aout 2025	Social	Accru	Une analyse approfondie des sites proposés pour l'aménagement de parcs urbains sera faite, en évitant des sites impliquant des relogements ou avec situation foncière non sécurisée. Dans le cas où l'aménagement de parc aurait un impact économique pour les populations, des mesures seront prises pour intégrer ces populations au projet de parc et atténuer tout impact économique touchant les communautés locales.	COPIL, MINECCHF, CNC, PNUD	Durée du projet
Le financement du projet repose sur le mécanisme des paiements basés sur résultats (PBR), qui sont débloqués une fois que le Gabon a démontré et fait valider ses résultats d'absorption carbone. Depuis le premier décaissement de 2022, le Gabon n'a pas encore fait valider d'autres PBRs. Alors que le projet avance dans la mise en œuvre, l'impossibilité d'avoir accès à la deuxième tranche de financement crée un risque majeur de discontinuité dans la mise en œuvre du projet et de perte des résultats obtenus.	24 mars 2026	Opérationnel	Accru	Une coordination rapprochée avec le Secrétariat CAFI a été mise en place ainsi que des pistes de solutions explorées. Cela inclut la sollicitation d'un budget de transition dans l'attente de recevoir la prochaine tranche de financement, ainsi que l'accélération de la validation des résultats carbone du Gabon.	CNC, Secrétariat CAFI	Durée du projet
<i>RISQUES LIES AU PROJET</i>						

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI et FONAREDD - 2025

<p>L'ensemble du projet, du début à la fin, nécessite un haut degré de compétences en matière d'écologie technique et paysagère, d'ingénierie et de construction, ce qui représente un risque fondamental.</p>	<p>8 juillet 2022</p>	<p>Complexité technique</p>	<p>Stable</p>	<p>Des experts internationaux et nationaux dans les domaines des jardins botaniques, de la botanique et de l'aménagement urbain ont été recrutés en 2025 afin de fournir l'expertise nécessaire. Des partenariats internationaux avec d'autres jardins botaniques et leurs centres éducatifs seront également explorés afin de faciliter des échanges et transferts de connaissances</p>	<p>COFIL, MINECCHF, CNC, PNUD, UNESCO</p>	<p>Durée du projet</p>
<p>Le programme a adopté une stratégie de mise en œuvre et de planification progressive, axée sur les résultats, qui permet un retour d'information régulier et une modification de la conception si nécessaire. Cela peut permettre d'atteindre de meilleurs résultats mais peut aussi présenter des risques en cas de changements trop conséquents</p>	<p>8 juillet 2022</p>	<p>Flexibilité de la conception</p>	<p>Stable</p>	<p>La stratégie du projet a été adaptée pour faire face aux changements de contexte. Cependant, tout changement stratégique est approuvé par le COFIL, présidé par le Ministre des Eaux et Forêts, et où le Secrétariat CAFI siège. Tout changement substantiel devra être approuvé par le Conseil d'Administration du CAFI, conformément aux règles du CAFI.</p>	<p>COFIL, MINECCHF, CNC, PNUD, UNESCO</p>	<p>Durée du projet</p>
<p>La majeure partie des actions proposées dans le cadre du programme relève du ministère des Eaux et Forêts, mais d'autres acteurs tels que le Ministère de l'Urbanisme ou la ville doivent être engagés et impliqués. Cela pourrait créer une complexité institutionnelle.</p>	<p>8 juillet 2022</p>	<p>Complexité de l'arrangement</p>	<p>Accru</p>	<p>Un organe de dialogue interministériel (Comité Technique), a été mis en place en 2024 afin de faire face aux défis liés à la complexité institutionnelle. Par ailleurs, il est recommandé d'intégrer au sein du Comité de Pilotage des représentants du Ministère du</p>	<p>COFIL, MINECCHF, CNC, PNUD, UNESCO</p>	<p>Durée du projet</p>

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI et FONAREDD - 2025

				Logement, de l’Habitat, de l’Urbanisme et du Cadastre, et des municipalités. Des engagements bilatéraux ont déjà été engagés avec les autorités municipales		
RISQUES LIES AUX PARTIES PRENANTES						
La multiplicité des organisations donatrices potentielles et engagées, avec des objectifs institutionnels parfois distincts, représente un risque qu'une coordination ou une communication inadéquate entre les agences de financement et le Gabon puisse entraîner des relations tendues ou une rupture entre le Gabon et les organisations donatrices.	8 juillet 2022	Relations avec les donateurs	Accru	Un bon mécanisme de rapportage et de remontée de l’information a été mis en place mais des efforts doivent être fait dans la communication entre les agences de mise en œuvre, le CAFI et la partie nationale. La compréhension des responsabilités de chacun des parties doit être bien comprise pour assurer une mise en œuvre dans les délais impartis. Des efforts ont été faits en ce sens en 2025 et continueront à être faits.	COFIL, MINECCHF, CNC, PNUD, UNESCO	Durée du projet
Risque d'absence des parties prenantes dans la coordination du programme, notamment du secteur privé.	8 juillet 2022	Secteur privé	Stable	Un Comité technique a été mis en place et celui-ci intègre une entreprise publique. Le secteur privé en tant que partie prenante n'a cependant pas de rôle à jouer dans la coordination du projet.	COFIL, MINECCHF, CNC, PNUD, UNESCO	Durée du projet
Les communautés locales peuvent ne pas soutenir la mise en œuvre du programme, en raison de la perte réelle ou perçue de l'accès aux forêts et des possibilités d'exploitation	8 juillet 2022	Communautés locales	Stable	Il s'agit d'un problème permanent pour tout programme de gestion et de protection des forêts au Gabon. Les mécanismes de règlement des griefs et de consentement préalable en	COFIL, MINECCHF, CNC, PNUD, UNESCO	Durée du projet

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI et FONAREDD - 2025

agricole à mesure que la population de Libreville s'accroît				<p>connaissance de cause répondront aux normes internationales et seront guidés par le PNUD.</p> <p>Les études socio-économiques, l'engagement et la sensibilisation communautaire réalisées en 2024-2025 ont permis de formuler des recommandations pour impliquer les communautés dans le projet. Les communautés y voient notamment des opportunités économiques, et soutiennent le projet en ce sens. Par ailleurs, un consultant expert en genre et inclusion sociale a été recruté en 2025 afin de renforcer l'inclusion des communautés locales dans le projet</p>		
<i>RISQUES LIES A L'ENVIRONNEMENT OPERATIONNEL (RISQUE TECHNIQUE)</i>						
L'objectif ambitieux de créer un jardin botanique national, plusieurs parcs forestiers publics, des boulevards bordés d'arbres et de mettre en œuvre un programme d'éducation et de plantation d'arbres à grande échelle nécessitera un soutien important en termes de personnel, de technique et de logistique. Si le projet n'est pas doté de cela, sa bonne mise en œuvre est mise à risque.	8 juillet 2022	Opérationnel	Stable	Des experts internationaux et nationaux ont été recrutés afin de de fournir l'expertise nécessaire. Des partenariats internationaux avec d'autres jardins botaniques et leurs centres éducatifs seront également explorés afin de faciliter des échanges et transferts de connaissances	COFIL, MINECCHF, CNC, PNUD, UNESCO	Durée du projet
L'évaluation des compétences d'une base de ressources humaines aussi importante représente une entreprise gigantesque et	8 juillet 2022	Opérationnel	Stable	Des experts internationaux et nationaux seront recrutés en 2024 et 2025 afin de fournir	COFIL, MINECCHF, CNC, PNUD, UNESCO	Durée du projet

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI et FONAREDD - 2025

nécessitera des spécialistes connaissant la valeur des qualifications présentées dans les CV, au risque d'un recrutement inadéquat.				l'expertise nécessaire et renforcer les capacités nationales. Le PNUD et l'UNESCO fournissent également un appui opérationnel au projet.		
<i>RISQUES LIES A L'ENVIRONNEMENT OPERATIONNEL (RISQUE INSTITUTIONNEL – SECTORIEL ET MULTI-SECTORIEL)</i>						
La capacité institutionnelle existante à mettre en œuvre les activités décrites dans le programme est faible, ce qui représente un risque important pour le programme	8 juillet 2022	Capacité institutionnelle	Stable	A travers le HACT, le PNUD a développé un plan de renforcement de capacités pour accompagner le partenaire et renforcer les capacités institutionnelles. Des experts seront aussi recrutés pour appuyer le partenaire de mise en œuvre	COFIL, MINECCHF, CNC, PNUD, UNESCO	Durée du projet
Le manque de capacité institutionnelle, l'absence de chaînes de responsabilité définies et l'absence de protocoles de gestion et de mise en œuvre des projets conformes aux normes internationales représentent des opportunités significatives de fraude ou de corruption institutionnelle lors de la mise en œuvre des projets	8 juillet 2022	Fraude et corruption institutionnelles	Stable	Un processus rigoureux de responsabilité organisationnelle et financière sera mis en place. A travers le HACT, le PNUD a développé un plan de renforcement de capacités pour accompagner le partenaire et renforcer les capacités institutionnelles. Les mécanismes d'assurance qualité (spotcheck / audit) permettent également de contrôler les bonnes pratiques adoptées par le partenaire, et d'identifier de potentiels besoins en renforcement de capacités	COFIL, MINECCHF, CNC, PNUD, UNESCO	Durée du projet
Il existe un risque que les partenaires administratifs impliqués dans la mise en œuvre du projet ne disposent pas de pouvoir	8 juillet 2022	Politique	Stable	Le programme CAFI 3 Jardin Botanique a été développé avec des dirigeants de haut niveau. Un	COFIL, MINECCHF, CNC, PNUD, UNESCO	Durée du projet

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI et FONAREDD - 2025

décisionnel qui est important pour assurer une bonne mise en œuvre du projet.				travail de ré-engagement des autorités avec la nouvelle administration et équipe technique a été réalisé afin de s’assurer de l’appropriation nationale au plus haut niveau		
Le partenaire d’exécution (ANPN), a connu plusieurs mouvements de grève dû au manque de régularité dans le paiement de son personnel, ceci étant lié au modèle institutionnel de l’agence et la non régularité du budget reçu par l’Etat. Ceci constitue un risque de ralentissement, avec un accès au lieu de travail rendu plus compliqué et des blocages administratifs pour l’équipe projet	25 aout 2022	Capacité institutionnelle	Accru	Une réforme est en cours au Ministère des Eaux et Forêts afin d’apporter plus de stabilité à la situation de l’ANPN. Lors des mouvements de grève, l’équipe projet reste mobilisée et entreprend des actions pour lever les blocages administratifs au besoin	MINECCHF, ANPN	Durée du projet

10.2 Évaluation de la transparence et de l'intégrité

Cas de Fraude, mauvaise utilisation de fonds et corruption	Oui (reporter ci-dessous combien de cas allégés, en cours d'investigation et/ou ayant conduit à des sanctions pour la période de rapportage, et une brève description de chacun des cas)	Non
Allégations		X
Investigations		X
Sanctions (y compris les recouvrements effectués et leurs montants)		X
Cas d'exploitation, abus et harcèlement sexuels		
Allégations		X
Investigations		X
Sanctions		X

Fraude, mauvaise utilisation de fonds et corruption : Veuillez détailler les formations fournies aux staffs, consultants et sous-contractants sur fraude, la mégestion de fonds et la corruption depuis le début du programme		
	Pour la période de rapportage	Depuis le début du programme
Nombre de staffs formés /nombre de staff total	0	7
Nombre de consultants formés / nombre total	0	0
Nombre de sous-contractants formés / nombre total	0	0
Exploitation, abus et harcèlement sexuels		
Veuillez détailler les formations fournies aux staffs, consultants et sous contractants sur l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuel		
	Pour la période de rapportage	Depuis le début du programme
Nombre de staffs formés /nombre de staff total	0	2
Nombre de consultants formés / nombre total Nombre de sous-contractants formés / nombre total	0	0

10. Récapitulatif des livrables

N°	Livrables	Hyperliens
2024		
1	Un rapport sur l'éducation environnementale au Gabon, servant de base stratégique pour nos interventions futures ;	Manuels et supports pédagogiques de l'EDD-UNESCO - Google Drive
2	Affiche en Bande dessinée pour la Petite Section (3 ans) du Pré-primaire	Manuels et supports pédagogiques de l'EDD-UNESCO - Google Drive

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI et FONAREDD - 2025

3	Guide Pédagogique pour la Petite Section (3 ans) du pré-primaire	Manuels et supports pédagogiques de l'EDD-UNESCO - Google Drive
4	Affiche en Bande dessinée pour la Moyenne Section (4 ans) du Pré-primaire	Manuels et supports pédagogiques de l'EDD-UNESCO - Google Drive
5	Guide Pédagogique pour la Moyenne Section (4 ans) du pré-primaire	Manuels et supports pédagogiques de l'EDD-UNESCO - Google Drive
6	Affiche en Bande dessinée pour la Grande Section (5 ans) du Pré-primaire.	Manuels et supports pédagogiques de l'EDD-UNESCO - Google Drive
7	Guide Pédagogique pour la Grande Section (5 ans) du pré-primaire	Manuels et supports pédagogiques de l'EDD-UNESCO - Google Drive
8	Bande dessinée pour la 1ère Année du Primaire	Manuels et supports pédagogiques de l'EDD-UNESCO - Google Drive
9	Guide Pédagogique pour la 1ère année du primaire	Manuels et supports pédagogiques de l'EDD-UNESCO - Google Drive
10	Une (1) bande dessinée pour la 2ème année du Primaire ;	Livrables UNESCO sur la conception des outils pédagogiques du 01 juillet au 31 décembre 2024 - Google Drive
11	Une (1) bande dessinée pour la 3-ème année du Primaire ;	
12	Un (1) guide Pédagogique pour la 2ème année du primaire.	
13	Un (1) guide Pédagogique pour la 3-ème année du primaire.	
14	Rapport récapitulatif des activités de l'EDD	
15	PV de la réunion du Comité Technique (11 décembre 2024)	https://drive.google.com/drive/folders/1vGUoYCI7tfx_BfAzplaCY4E12eBaFgKE
16	Matériel de communication développé pour le projet	https://drive.google.com/drive/folders/1ovVpk_uFA3ug0-0OKd3jjP9LiU66rRkT
17	Etiquettes informatives sur les arbres plantés durant le premier planting à la Baie des Rois (13 décembre 2024)	https://drive.google.com/drive/folders/1tW0r9WEg2yx8XfS4Qb_YttdeGYyg6jI
18	Panneaux de délimitation et protection de l'Arboretum Raponda Walker	https://drive.google.com/drive/folders/1sfzH6_xhcNy7GLRJVASF6pNbOsFT6_5L
19	Rapports de missions de surveillance de l'ARW – 2024 (4 en juin-juillet-aout)	https://drive.google.com/drive/folders/1sfzH6_xhcNy7GLRJVASF6pNbOsFT6_5L
2025		
20	Rapport de démarrage du cabinet d'architecture pour la réhabilitation de la pépinière	https://drive.google.com/drive/folders/1rGpHE2IronxpSUmfKqeKbeolHa-JBXx_?usp=sharing
21	Avant-projet sommaire (APS) et Avant-projet détaillé (APD) du cabinet d'architecture pour la réhabilitation de la pépinière	https://drive.google.com/drive/folders/1rGpHE2IronxpSUmfKqeKbeolHa-JBXx_?usp=sharing
22	Rapports trimestriels sur les activités de la pépinière	https://drive.google.com/drive/folders/1YTH7BrjtsouXS9-RVfMYvvVK8GbUNyZs?usp=sharing

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI et FONAREDD - 2025

23	Rapports trimestriels sur la communication du projet	https://drive.google.com/drive/folders/1mlkOocqVg6fBiy-FDrjknZqwT4t6c7
24	Matériel de formation sur les basiques des jardins botaniques et l'écologisation urbaine organisé par BGCI (4 juin 2025) et liste de présence de la formation	https://drive.google.com/drive/folders/1hgS4wcTkf25MrEsaiHOwNzN_P5seBGFu
25	Rapport technique de BGCI sur l'appui à l'aménagement d'un jardin botanique et du verdissement urbain (juin 2025)	https://drive.google.com/drive/folders/11K0CGMS40Ba_TQRC4rMOIH4HOAnHTfh_
26	Matériel de formation sur la gestion des jardins botaniques et l'horticulture de base organisé par BGCI (17-19 novembre 2025) et liste de présence	https://drive.google.com/drive/folders/11K0CGMS40Ba_TQRC4rMOIH4HOAnHTfh_?usp=sharing
27	Rapport de mission d'appui de BGCI (novembre 2025)	https://drive.google.com/drive/folders/11K0CGMS40Ba_TQRC4rMOIH4HOAnHTfh_?usp=sharing
28	Plan stratégique et opérationnel du jardin botanique du Gabon, incluant modèle économique de la pépinière et stratégie de collecte et gestion des semences (V1)	https://drive.google.com/drive/folders/11K0CGMS40Ba_TQRC4rMOIH4HOAnHTfh_?usp=sharing
29	Rapport de la mission d'immersion dans les jardins botaniques d'Afrique du Sud	https://drive.google.com/drive/folders/1dZtftO3NmPq97yEhXDhu29qQK7h6WlB0?usp=sharing
30	Rapport de l'étude socio-économique et mission d'engagement communautaire autour du site identifié pour le futur jardin botanique à l'ARW	https://drive.google.com/drive/folders/1UAKQM5ghm_r05QeB0DfQI1FJ4DSdx8nH
31	Cartes du site du jardin botanique	https://drive.google.com/drive/folders/118viXB6jRrG0jmE_fKdNKbvqzAyMWWeOc?usp=sharing
32	Rapports des missions de surveillance, de sensibilisation et de prospection à l'ARW	https://drive.google.com/drive/folders/1EOPPuVfKMI1NOPcKUO-9EVpT71wfdFK2?usp=sharing
33	Note d'analyse pour la sécurisation de l'ARW	https://drive.google.com/drive/folders/17QC7QL_ztxV1Xr5i_UQW2PRR8IIZPFy
34	Etudes techniques sur la barrière de sécurisation de l'ARW	https://drive.google.com/drive/folders/17QC7QL_ztxV1Xr5i_UQW2PRR8IIZPFy?usp=sharing
35	Rapports des activités de planting urbain (Ecole publique de Nzeng Ayong, voie de contournement de l'aéroport, Union des communautés amies du Gabon)	https://drive.google.com/drive/folders/1S8_GUk-s0u9sslMnAzld205Tvw5bRYAt
36	Outil de priorisation des sites pour l'aménagement de parcs urbains et de verdissement urbain	https://drive.google.com/drive/folders/199t1kdmkW1pYiRs1B4rluyopdzQuMkPe

37	Rapport et liste de présence de l'atelier de concertation et cartographie sur le verdissement urbain (7 aout 2025)	https://drive.google.com/drive/folders/199t1kdmkW1pYiRs1B4rluyopdZQuMkPe?usp=sharing
38	Rapport et liste de présence de l'atelier de restitution et priorisation des sites de verdissement urbain (30 septembre 2025)	https://drive.google.com/drive/folders/199t1kdmkW1pYiRs1B4rluyopdZQuMkPe?usp=sharing
39	Cartographie des sites de verdissement et d'aménagement de parcs urbains	https://umap.openstreetmap.fr/fr/map/clone-de-cafi-3-site-potentiel-parc-urbain-et-verd_1281406#15/0.421489/9.463477
40	Analyse des propositions de sites de verdissement urbain	https://drive.google.com/drive/folders/199t1kdmkW1pYiRs1B4rluyopdZQuMkPe?usp=sharing
41	Esquisses pour verdissement urbain pilote – Boulevard Triomphal	https://drive.google.com/drive/folders/1cfjMdmFJeCZcbPnf0KzcQo2xrU8Aie9w?usp=sharing
42	Plan de travail – Expert genre et inclusion sociale	https://drive.google.com/drive/folders/1XGCPrthxehGRyePSmRR3VYklqHxSY2YB?usp=sharing
43	Rapport d'activité (ANPN) sur l'éducation environnementale	Livrables UNESCO au 31 décembre 2025 - Google Drive

11. Annexes

1. Tableaux indicateurs

Le tableau Annexe 2 – Indicateurs transversaux est disponible sur le Drive au lien suivant :

<https://drive.google.com/drive/folders/1-QB1qvfgN6kOIZY1gaMUHilh-pqEwuXd?usp=sharing>

2. Annexe 3 / Tableau 8.2

Le tableau Annexe 3- Rapport financier est disponible sur le Drive au lien suivant :

<https://drive.google.com/drive/folders/1-QB1qvfgN6kOIZY1gaMUHilh-pqEwuXd?usp=sharing>